

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2016

20 août 2013

### SOMMAIRE

<b>ABH Holdings S.A.</b> .....	<b>96747</b>	<b>Lambda-Group S.A.</b> .....	<b>96754</b>
<b>Al Garden &amp; Cy S.C.A.</b> .....	<b>96725</b>	<b>LARAM S.A., société de gestion de patri- moine familial</b> .....	<b>96754</b>
<b>Algeco/Scotsman Management S.C.A.</b> ...	<b>96747</b>	<b>La Table de Léon S.à r.l.</b> .....	<b>96754</b>
<b>Allianz Private Equity Luxembourg II SI- CAV-FIS</b> .....	<b>96748</b>	<b>Laudamar Participations S.A.</b> .....	<b>96755</b>
<b>Allianz Private Equity Luxembourg I SI- CAV-FIS</b> .....	<b>96747</b>	<b>Laudamar S.A.</b> .....	<b>96752</b>
<b>Aviva Investors International Fund</b> .....	<b>96724</b>	<b>Laurada S.A.</b> .....	<b>96752</b>
<b>Café Multi-Kulti S.à r.l.</b> .....	<b>96760</b>	<b>Lazard Wealth Management Europe S.à r.l.</b> .....	<b>96756</b>
<b>Calzedonia Finanziaria S.A.</b> .....	<b>96761</b>	<b>Les Espaces d'Eich S.A.</b> .....	<b>96755</b>
<b>Carmatel SPF S.A.</b> .....	<b>96762</b>	<b>Les Internats Jacques Brocquart, A.s.b.l.</b> .....	<b>96722</b>
<b>Celox S.A. SPF</b> .....	<b>96750</b>	<b>LionLead Management S.à r.l.</b> .....	<b>96750</b>
<b>CEREP Esplanade 2 S.à r.l.</b> .....	<b>96762</b>	<b>LIP third S.à r.l.</b> .....	<b>96755</b>
<b>CEREP II Investment Nine S.à r.l.</b> .....	<b>96763</b>	<b>Lux-Cassing S.à r.l.</b> .....	<b>96757</b>
<b>Certram Properties Sàrl</b> .....	<b>96764</b>	<b>Luxlode S.A.</b> .....	<b>96753</b>
<b>Charlston S.à r.l.</b> .....	<b>96764</b>	<b>Lux Vex S.à r.l.</b> .....	<b>96751</b>
<b>Clarity Fund S.A., SICAV-SIF</b> .....	<b>96722</b>	<b>LVC Consult Luxembourg S.A.</b> .....	<b>96756</b>
<b>Clearsight Turnaround Fund II GP</b> .....	<b>96761</b>	<b>Lynxis S.A.</b> .....	<b>96756</b>
<b>Contrade S.A.</b> .....	<b>96722</b>	<b>NIOC S.A., S.P.F.</b> .....	<b>96763</b>
<b>C.RO Ports S.A.</b> .....	<b>96762</b>	<b>Nori S.A.</b> .....	<b>96763</b>
<b>DP Property Europe Holdings S.à r.l.</b> ....	<b>96722</b>	<b>Real Estate Alpha 4 S.A.</b> .....	<b>96767</b>
<b>Graphicom International S.A.</b> .....	<b>96759</b>	<b>Shell Treasury Luxembourg</b> .....	<b>96760</b>
<b>Gugler Europe S.A.</b> .....	<b>96758</b>	<b>Sogestal S. à r.l.</b> .....	<b>96760</b>
<b>Gulliver S.à r.l.</b> .....	<b>96759</b>	<b>UBS (Luxembourg) S.A.</b> .....	<b>96748</b>
<b>Gutburg Immobilien S.A.</b> .....	<b>96759</b>	<b>UK Students Hammersmith S.à r.l.</b> .....	<b>96748</b>
<b>Haifa International Services S.A.</b> .....	<b>96758</b>	<b>UK Students Isledon S.à r.l.</b> .....	<b>96749</b>
<b>Haifa S.A.</b> .....	<b>96758</b>	<b>Unicapital Investments (Management) S.A.</b> .....	<b>96749</b>
<b>Hermitage Capital S.A. - SICAV-SIF</b> .....	<b>96757</b>	<b>Vietnam Industry Consulting</b> .....	<b>96724</b>
<b>Hesperkutsch S.à r.l.</b> .....	<b>96757</b>	<b>Villa Kunterbunt S.à r.l.</b> .....	<b>96724</b>
<b>JOIN wireless S.A.</b> .....	<b>96764</b>	<b>Vito S.A.</b> .....	<b>96724</b>
<b>Jungfrau SICAV SIF</b> .....	<b>96767</b>	<b>Wilmersdorfer Arcaden Luxco</b> .....	<b>96723</b>
<b>Kompil S.A.</b> .....	<b>96750</b>		
<b>Kosmoline S.A.</b> .....	<b>96753</b>		

**Clarity Fund S.A., SICAV-SIF, Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisés.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 15, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 152.486.

Le Bilan pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 2 juillet 2013.

Référence de publication: 2013087388/12.

(130108715) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2013.

**Contrade S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 3-7, rue Schiller.  
R.C.S. Luxembourg B 103.759.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 juin 2013*

Messieurs Michel Jadot, Vivek Pathak et Paul Traen sont renommés administrateurs.

BDO Audit S.A., réviseur d'entreprises agréé, est renommée réviseur aux comptes.

Tous les mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale statutaire de 2014.

Certifié conforme

Michel Jadot / Paul Traen

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2013087405/14.

(130108265) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2013.

**DP Property Europe Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 2.000.000,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 13, rue Edward Steichen.  
R.C.S. Luxembourg B 113.738.

La nouvelle adresse de Martinus C.J. Weijermans, gérant B de la Société, est la suivante: 6, Allée St Hubert, L-8138 Bridel, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DP Property Europe Holdings S.à r.l.

Exequitive Partners S.A.

*Mandataire*

Référence de publication: 2013087455/14.

(130107847) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2013.

**Les Internats Jacques Brocquart, A.s.b.l., Association sans but lucratif.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 5, avenue Marie-Thérèse.  
R.C.S. Luxembourg F 3.672.

**Refonte des statuts suite aux modifications arrêtées par l'assemblée générale en date du 19.6.2013**

**Art. 1<sup>er</sup>.** L'association porte le nom LES INTERNATS JACQUES BROCQUART, A.s.b.l.

Son siège est fixé à L-2132 Luxembourg, 5, avenue Marie-Thérèse.

**Art. 2.** L'association a pour but la gestion éducative, administrative et financière d'internats, assurant, en collaboration avec les familles et les écoles et dans le cadre d'un projet éducatif de type socio-pédagogique fondé sur la conception chrétienne de l'homme et les valeurs de l'Évangile, l'accueil et la prise en charge d'élèves et d'étudiant(e)s, notamment pour l'hébergement, la restauration, la surveillance, l'appui des études et l'animation des loisirs.

**Art. 3.** Le nombre minimum des membres est fixé à 7 (sept).

**Art. 4.** Il est loisible à l'assemblée générale d'admettre sur proposition du conseil d'administration de nouveaux membres.

La démission d'un membre doit être adressée par écrit au conseil d'administration, sans préjudice des dispositions de l'article 12 de la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif (ci-après la "loi"). Elle opère pour la fin de l'année sociale alors en cours. Les membres démissionnaires ou radiés n'ont aucun droit à faire valoir sur les fonds de l'association.

**Art. 5.** L'assemblée générale ordinaire est convoquée par le conseil d'administration après la fin de chaque année sociale.

La convocation aux assemblées générales a lieu par simple lettre. Elle est accompagnée du projet d'ordre du jour. L'assemblée peut compléter l'ordre du jour par toute proposition signée d'un nombre de membres égal au vingtième de la dernière liste annuelle.

L'assemblée générale décide sur les sujets qui lui sont réservés par la loi et les présents statuts.

Un associé ne peut représenter plus qu'un autre associé.

Les résolutions prises lors des assemblées générales seront portées à la connaissance des membres et des tiers par affichage dans les locaux de l'association jusqu'à l'assemblée générale suivante.

**Art. 6.** L'association est administrée par un conseil d'administration, composé au moins de 5 administrateurs.

Les administrateurs sont désignés par l'assemblée générale pour un terme de six ans. Le conseil d'administration élit en son sein un président, un vice-président, un trésorier et un secrétaire.

En cas de vacance d'un poste d'administrateur, le conseil d'administration peut pourvoir à son remplacement jusqu'à l'assemblée générale prochaine.

Le conseil d'administration est compétent pour prendre au nom de l'association toutes les décisions et démarches qui ne sont pas réservées à l'assemblée générale par la loi afin de réaliser l'objet de l'association. Il peut, sous sa responsabilité, déléguer ses pouvoirs et le pouvoir d'engager l'association à un ou plusieurs administrateurs, membres ou tiers.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix présentes. Il ne peut délibérer que si la majorité absolue de ses membres est présente. En cas de partage des voix, la voix du président de la séance est prépondérante. Le vote secret pourra être décidé par la majorité des voix présentes.

**Art. 7.** L'assemblée générale peut fixer une cotisation dont le montant annuel ne peut pas dépasser 500 (cinq cents) euros.

**Art. 8.** À la fin de chaque année sociale, les comptes de l'association sont dressés par le conseil d'administration, qui les soumet pour approbation à l'assemblée générale ordinaire.

L'année sociale cadre avec l'année civile.

L'assemblée générale peut nommer un réviseur indépendant et fixe la durée de son mandat.

**Art. 9.** Les présents statuts peuvent être modifiés selon les modalités et conditions prévues par la loi.

**Art. 10.** En cas de dissolution de l'association, son patrimoine revient à la Fondation Sainte Irmine (R.C.S. Luxembourg G222).

Signatures.

Référence de publication: 2013088275/51.

(130109034) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2013.

---

**Wilmersdorfer Arcaden Luxco, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 109.160.

—  
*Extrait rectificatif concernant la publication du 01/07/2013*

Un extrait référencé sous le numéro L130107447 a été déposé le 1<sup>er</sup> juillet 2013 en vue de la publication au Mémorial de l'élection du gérant Tony Roy.

Cet extrait est rectifié comme suit:

La localité concernant l'adresse de Monsieur Tony Roy est Montréal au lieu de Québec.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2013.

*Pour la Société*

J.J. Josset

*Gérant*

Référence de publication: 2013088228/17.

(130109102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2013.

---

**V.I.C. S.à r.l., Vietnam Industry Consulting, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 148.951.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2013.

*Gérant technique*

Référence de publication: 2013088215/11.

(130108728) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2013.

---

**Villa Kunterbunt S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6190 Gonderange, 9, rue Anne Frank.

R.C.S. Luxembourg B 159.804.

Le bilan au 31.12.2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

*Pour VILLA KUNTERBUNT S.à r.l.*

Signature

Référence de publication: 2013088216/12.

(130108447) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2013.

---

**Vito S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1319 Luxembourg, 91, rue Cents.

R.C.S. Luxembourg B 152.417.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*LE CONSEIL D'ADMINISTRATION*

Référence de publication: 2013088218/10.

(130107999) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2013.

---

**Aviva Investors International Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1249 Luxembourg, 2, rue du Fort Bourbon.

R.C.S. Luxembourg B 66.614.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la Société qui a eu lieu le Jeudi 16 Mai 2013*

Il résulte des résolutions de l'Assemblée Générale de la Société que:

- M. William GILSON, ayant son adresse professionnelle au 2, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg, a été ré élu en tant qu'administrateur et président de la Société jusqu'à la prochaine assemblée générale qui se tiendra en 2014;
- M. Mark PHILLIPS, ayant son adresse professionnelle au 2, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg, a été ré élu en tant qu'administrateur de la Société jusqu'à la prochaine assemblée générale qui se tiendra en 2014;
- M. Timothy LUCAS, ayant son adresse professionnelle au No 1 Poultry EC2R 8EJ Londres, Royaume-Uni, a été ré élu en tant qu'administrateur de la Société jusqu'à la prochaine assemblée générale qui se tiendra en 2014.

L'Assemblée Générale a également ré élu PriceWaterhouseCoopers S.à r.l., ayant son siège social au 400, route d'Esch, B.P. 1443, L-1014 Luxembourg, en tant que Réviseur d'Entreprises jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui se tiendra en 2014.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 03 juillet 2013.

Référence de publication: 2013090284/21.

(130111098) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2013.

---

**Al Garden & Cy S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 174.041.

In the year two thousand and thirteen, on the eighteenth of June.

Before Us Maître Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, acting in replacement of Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg, who will remain depositary of the present original deed.

is held an extraordinary general meeting of shareholders of "Al Garden & Cy S.C.A.", (hereinafter the "Company") a société en commandite par actions incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 174.041, incorporated pursuant to a notarial deed dated 17 December 2012, whose articles of association have been published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (the "Mémorial C") dated 18 February 2013, number 393, page 18826. The articles have been amended pursuant to a notarial deed dated 11 June 2013, not yet published in the Memorial C.

The meeting is presided by Mrs. Linda HARROCH, lawyer, residing in Howald, Luxembourg, in the chair, who appoints as secretary Mrs. Valerie-Anne BASTIAN, employee, residing in Howald, Luxembourg, who is also elected as scrutineer by the general meeting.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state:

I. - That the agenda of the meeting is the following:

*Agenda*

1. To fully restate the articles of incorporation without amending the purpose clause.

2. Miscellaneous.

II.- That the shareholders represented, the proxyholder of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the proxyholder of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities. The proxies of the represented shareholders, initialled ne varietur by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

III.- That the entire share capital being represented at the present meeting and all the shareholders represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV.- That the present meeting, representing the entire share capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, unanimously takes the following resolution:

*Sole resolution*

The shareholders' meeting decides to fully restate the articles of incorporation without amending the purpose clause which shall therefore be read as follows:

**1. Corporate form / Name / Duration.**

1.1 There exists among the subscribers and all those who may become owners of the shares hereafter issued, a company in the form of a société en commandite par actions under the name of "Al Garden & Cy S.C.A." (Luxco) which shall be governed by the law of August 10, 1915 concerning commercial companies, as amended (1915 Law), as well as by the present articles of incorporation (Luxco Articles).

1.2 Luxco is established for an unlimited duration.

**2. Registered office.**

2.1 The registered office of Luxco (Registered Office) is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2.2 The Registered Office may be transferred:

2.2.1 to any other place within the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by Luxco Managing Director (as defined below);

2.2.2 to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg (whether or not in the same municipality) by a resolution of the shareholders of Luxco passed in accordance with these Luxco Articles and the laws from time to time of the Grand Duchy of Luxembourg including the 1915 Law (Luxembourg Law).

2.3 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic, social or otherwise, which would prevent normal activity at the Registered Office, the Registered Office may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on Luxco's nationality

and Luxco will, notwithstanding this temporary transfer of the Registered Office, remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by Luxco Managing Director.

2.4 Luxco may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

**3. Objects.** The objects of Luxco are:

3.1 to act as an investment holding Luxco and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which Luxco is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.2 to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertaking of Luxco, for such consideration as Luxco Managing Director thinks fit, including for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of Luxco; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of Luxco;

3.3 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.4 to invest and deal with Luxco's money and funds in any way Luxco Managing Director thinks fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.5 to borrow, raise and secure the payment of money in any way Luxco Managing Director or thinks fit, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of Luxco's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.6 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of Luxco;

3.7 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security, including the guarantee and provision of security for the performance of the obligations of and the payment of any money (including capital, principal, premiums, dividends, interest, commissions, charges, discount and any related costs or expenses whether on shares or other securities) by any person including any body corporate in which Luxco has a direct or indirect interest or any person which is for the time being a member or otherwise has a direct or indirect interest in Luxco or is associated with Luxco in any business or venture, with or without Luxco receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of Luxco's undertaking, property, assets or uncalled capital (present and future) or by other means; for the purposes of this Article 3.6 "guarantee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of (including by advance of money, purchase of or subscription for shares or other securities and purchase of assets or services), indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness of any other person;

3.8 to do all or any of the things provided in any paragraph of this Article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.9 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of Luxco Managing Director incidental or conducive to the attainment of all or any of Luxco's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that Luxco will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.

**4. Liability of luxco managing director.** Luxco Managing Director is jointly and severally liable for all liabilities which cannot be met out of the assets of Luxco. The holders of Shares (as defined below) shall refrain from acting on behalf of Luxco in any manner or capacity other than by exercising their rights as shareholders in general meetings and shall only be liable to the extent of their contributions to Luxco.

**5. Share capital.**

5.1 Luxco has a share capital of four million seven hundred and five thousand eight hundred and ninety-four euros and ninety-two cents (EUR 4,705,894.92) divided into:

5.1.1 fourteen million ninety-two thousand five hundred and fifty-six (14,092,556) Ordinary Shares A, fourteen million ninety-two thousand five hundred and thirty-seven (14,092,537) Ordinary Shares B, fourteen million ninety-two thousand five hundred and twenty-two (14,092,522) Ordinary Shares C and fourteen million ninety-two thousand five hundred and twenty (14,092,520) Ordinary Shares D (together the Ordinary Shares);

5.1.2 one million five hundred and sixty thousand (1,560,000) Hurdle Shares;

5.1.3 one hundred and three million one hundred and sixty-four thousand eight hundred and thirty-nine (103,164,839) Preference Shares E, one hundred and three million one hundred and sixty-four thousand eight hundred and thirty-nine (103,164,839) Preference Shares F, one hundred and three million one hundred and sixty-four thousand eight hundred and thirty-nine (103,164,839) Preference Shares G and one hundred and three million one hundred and sixty-four thousand eight hundred and thirty-nine (103,164,839) Preference Shares H (together the Preference Shares); and

5.1.4 one (1) Luxco Managing Director Share,

each of the above shares having a par value of one cent euro (EUR 0.01) each. The Luxco Managing Director Share is held by AI Garden S.a r.l., prenamed, as unlimited shareholder (actionnaire commandite).

5.2 The subscribed capital of Luxco may be increased or reduced by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required for amendment of the Luxco Articles. An increase of Luxco's capital can only be made in accordance with the Investment Agreement.

5.3 Luxco may establish a share premium account (the Share Premium Account) into which any premium paid on the Shares is to be transferred. Decisions as to the use of the Share Premium Account are to be taken by the Shareholder(s) subject to the 1915 Law and these Luxco Articles.

5.4 The holders of the Ordinary Shares are exclusively entitled to the share premium reserve for the Ordinary Shares; the holders of Hurdle Shares are exclusively entitled to the share premium reserve for the Hurdle Shares and the holders of Preference Shares are exclusively entitled to the share premium reserve for the Preference Shares. Within the Ordinary Shares the holders of: (i) Ordinary Shares A are exclusively entitled to the share premium reserve for the Ordinary Shares A, (ii) Ordinary Shares B are exclusively entitled to the share premium reserve for the Ordinary Shares B, (iii) Ordinary Shares C are exclusively entitled to the share premium reserve for the Ordinary Shares C and, (iv) Ordinary Shares D are exclusively entitled to the share premium reserve for the Ordinary Shares D. Within the Preference Shares the holders of: (i) Preference Shares E are exclusively entitled to the share premium reserve for the Preference Shares E, (ii) Preference Shares F are exclusively entitled to the share premium reserve for the Preference Shares F, (iii) Preference Shares G are exclusively entitled to the share premium reserve for the Preference Shares G and (iv) Preference Shares H are exclusively entitled to the share premium reserve for the Preference Shares H.

5.5 Luxco may, without limitation, accept equity or other contributions without issuing Shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more accounts. Decisions as to the use of any such accounts are to be taken by the Shareholder(s) subject to the 1915 Law and these Luxco Articles. For the avoidance of doubt, any such decision need not allocate any amount contributed to the contributor.

5.6 Luxco may repurchase, redeem and/or cancel its Shares subject as provided in the 1915 Law.

5.7 A register of registered shares shall be kept by Luxco or by one or more persons designated thereto by Luxco, and such register shall contain the name of each owner of registered shares, his residence or elected domicile as indicated to Luxco and the number of shares held by him.

5.8 The inscription of the shareholder's name in the register of registered shares evidences his right of ownership of such registered shares.

5.9 Any share certificates shall be signed by Luxco Managing Director.

5.10 Luxco Managing Director may accept and enter in the register of registered shares a transfer on the basis of any appropriate document(s) recording the transfer between the transferor and the transferee. Shareholders shall provide Luxco with an address to which all notices and announcements may be sent. Such address will also be entered into the register of registered shares. Shareholders may, at any time, change their address as entered into the register of shareholders by means of a written notification to Luxco from time to time.

5.11 The Luxco Managing Director Share held by Luxco Managing Director is freely transferable to a successor or additional manager with unlimited liability.

5.12 Luxco recognizes only one owner per share. If one or more shares are jointly owned or if the ownership of such share(s) is disputed, all persons claiming a right to such share(s) have to appoint a single attorney to represent such share(s) towards Luxco. The failure to appoint such attorney implies a suspension of all rights attached to such share(s).

## **6. New issue of shares. Issuance of Ordinary Shares**

6.1 Luxco shall not cooperate with any issue of new Ordinary Shares unless the provisions of article 6.2 have been complied with. However, in the event that the Investor reasonably believes that additional funding by issuing Ordinary Shares is required at short notice so that the steps set out in article 6.2 cannot be followed, funding by the Investor in whatever form may occur immediately and Luxco shall cooperate with funding in such form, it being understood that the Investor and Luxco will comply with the provisions of article 6.2 in such event within 3 months after the issuance of any Ordinary Shares or, in case of a Sale occurring within this 3 months' period prior to such Sale.

6.2 The Shareholders shall procure that in respect of any new Ordinary Shares, such Ordinary Shares shall be offered for subscription to the Investor and the Managers (and other holders of Ordinary Shares, if any, from time to time) (each a Qualifying Party), in accordance with article 6.2(a) to 6.2(h) below:

(a) the new Ordinary Shares shall be offered for subscription in cash and on the same terms to each Qualifying Party (save that each Qualifying Party shall be offered Ordinary Shares of the same class of Ordinary Shares held by such Qualifying Party immediately preceding the offer), in proportion to the number of issued Ordinary Shares held by such Qualifying Party, as at the close of business on the date prior to such offer on the basis that a Qualifying Party may take up all or part or none of the Ordinary Shares offered to it;

(b) each offer pursuant to article 6.2(a) shall be made by notice in writing (the Notice) specifying the number, class or portion of Ordinary Shares which the Qualifying Party is offered and a time limit (being not less than 30 days (unless otherwise agreed by the Investor and the Management Board) from the date of the Notice) within which if the offer is not accepted in writing it will be deemed to be declined;

(c) any Qualifying Party who accepts the offer shall confirm in its acceptance either:

(i) that it would accept, on the same terms, the Ordinary Shares (specifying a maximum number) that have not been accepted by other Qualifying Parties (Excess Ordinary Shares); or

(ii) that it would not accept any Excess Ordinary Shares;

(d) if a Qualifying Party who accepts the offer fails to make a confirmation in the terms of article 6.2(c)(i) or (c)(ii), he shall be deemed to have made a confirmation in the terms of of article 6.2(c)(i);

(e) Excess Ordinary Shares shall be allotted to each relevant Qualifying Party who has indicated that it will accept Excess Ordinary Shares in proportion to the number of issued Ordinary Shares it holds, as compared with the aggregate number of issued Ordinary Shares held by all those Qualifying Parties who have indicated that they would accept Excess Ordinary Shares provided that no such Qualifying Party shall be allotted more Excess Ordinary Shares than the maximum number of Excess Ordinary Shares such Qualifying Party has indicated it is willing to accept;

(f) if, after the first allotment of Excess Ordinary Shares, there remain Excess Ordinary Shares that have not been allotted, and one or more Qualifying Parties have indicated in their response to the Notice that they will accept more Excess Ordinary Shares than they have been allotted, the remaining Excess Ordinary Shares shall be allocated to such remaining Qualifying Party(s) in proportion to the numbers of issued Ordinary Shares held by such remaining Qualifying Parties as at the close of business on the date prior to the offer made pursuant to article 6.2(a) provided that no such Qualifying Party shall be allotted more Excess Ordinary Shares than the maximum number of Excess Ordinary Shares such Qualifying Party has indicated it is willing to accept. Excess Ordinary Shares shall continue to be allotted on this basis until either all Excess Ordinary Shares are allotted or all requests for Excess Ordinary Shares have been satisfied;

(g) upon expiry of the time limit for acceptance of an offer made pursuant to article 6.2(a) or upon receipt by Luxco of an acceptance or refusal of any offer made by Luxco, the Luxco Managing Director, with the consent of the Supervisory Board, shall be entitled to allot to any person any Ordinary Shares offered to Qualifying Parties and which are not required to be allotted in accordance with the foregoing provisions on terms no more favourable than those offered to the Qualifying Parties and otherwise in such manner as the Luxco Managing Director may think most beneficial to Luxco; and

(h) where any allotment referred to in this article 6.2 would result in a fractional allotment, the Luxco Managing Director may in its absolute discretion round up or down such fractional allotments provided that the aggregate number of Ordinary Shares allotted by Luxco is not greater than the number of Ordinary Shares whose issue the Qualifying Parties approved and provided that such rounding does not result in a Qualifying Party being allotted more Ordinary Shares than it has indicated it is willing to accept.

#### Issuance of Hurdle Shares

6.3 The Shareholders shall procure that any new Hurdle Shares shall be offered for subscription only to the Management Company. In case the Investor would deem it appropriate that further Key Managers are offered the opportunity to invest in Hurdle Shares in terms of article 13 below, it may require Luxco to issue new Hurdle Shares for that purpose to the Management Company, and all the Shareholders shall cooperate with such issue, provided that:

6.3.1 the Management Company will issue a corresponding number of Class I Management Shares to the Investor or, if so nominated by the Investor, directly to the relevant Key Manager (and subject to the terms of article 13); and

6.3.2 the Investor, Luxco and the Management Company will, effective upon or immediately following such issuance, procure that the increase in the number of Hurdle Shares will be compensated by a proportionate increase in the economic entitlement in respect of Hurdle Shares, such so as to ensure that the value of the Class I Management Shares in issue immediately prior to the issue of the new Hurdles is not diluted as a result of the issue of the new Hurdles Shares and the new Class I Management Shares.

### 7. Management

7.1 Luxco shall be managed by Al Garden S.á r.l. prenamed (Luxco Managing Director).

7.2 In the event of legal incapacity, liquidation or other permanent situation preventing Luxco Managing Director from acting as Luxco Managing Director of Luxco, Luxco shall not be immediately dissolved and liquidated, provided the Luxco Supervisory Board as provided for in Article 8.1 hereof appoints an administrator, who need not be a shareholder, to effect urgent or mere administrative acts, until a general meeting of shareholders is held, which such administrator shall convene within fifteen (15) days of his appointment. At such general meeting, the shareholders may appoint, in accordance with the quorum and majority requirements for amendment of the articles, a successor manager. Failing such appointment, Luxco shall be dissolved and liquidated.

7.3 Any such appointment of a successor manager shall not be subject to the approval of Luxco Managing Director.

7.4 Luxco Managing Director is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition within the purpose of Luxco.

7.5 All powers not expressly reserved by law or by these articles to the general meeting of shareholders or to the Supervisory Board are within the powers of Luxco Managing Director.

7.6 Vis-à-vis third parties, Luxco is validly bound by the sole signature of Luxco Managing Director or by the signature (s) of any other person(s) to whom authority has been delegated by Luxco Managing Director.

## **8. Supervisory board.**

8.1 The affairs of Luxco and its financial situation including in particular its books and accounts shall be supervised by a supervisory board (the "Luxco Supervisory Board"), comprising at least three (3) members. The Luxco Supervisory Board may be consulted by Luxco Managing Director on such matters as Luxco Managing Director may determine and may authorize any actions of Luxco Managing Director that may, pursuant to law or regulation or under the Luxco Articles, exceed the powers of Luxco Managing Director.

8.2 The Luxco Supervisory Board shall be elected by the annual general meeting of shareholders for a period which may not exceed six (6) years. The members of the Luxco Supervisory Board may be re-elected. The Luxco Supervisory Board may elect one of its members as chairman.

8.3 The Luxco Supervisory Board shall be convened by its chairman or by Luxco Managing Director.

8.4 A notice in writing, by telegram, telex, facsimile, e-mail or any other similar means of communication of any meeting of the Luxco Supervisory Board shall be given to all members of the Luxco Supervisory Board at least eight (8) days prior to the date set for such meeting, except in urgent circumstances, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of meeting. This notice may be waived by consent in writing, by telegram, telex, facsimile, e-mail or any other similar means of communication. Separate notice shall not be required for meetings held at times and places fixed in a resolution adopted by the Luxco Supervisory Board.

8.5 The Luxco Supervisory Board can deliberate or act validly only if the members of the Luxco Supervisory Board are convened to the meeting in accordance with the above described procedure and if at least the majority of the members are present or represented.

8.6 No notice shall be required in case all the members of the Luxco Supervisory Board are present or represented at a meeting of such Luxco Supervisory Board or in case of resolutions in writing approved and signed by all the members of the Luxco Supervisory Board.

8.7 Any member may act at any meeting by appointing in writing, by telegram, telex or facsimile, e-mail or any other similar means of communication another member as his proxy. A member may represent several of his colleagues.

8.8 Resolutions of the Luxco Supervisory Board will be recorded in minutes signed by the chairman of the meeting. Copies of extracts of such minutes to be produced in judicial proceedings or elsewhere will be validly signed by the chairman of the meeting or any two members.

8.9 Resolutions are taken by a majority vote of the members present or represented. The resolution supported by the chairman will be adopted, if votes are even.

8.10 Resolutions in writing approved and signed by all the members of the Luxco Supervisory Board shall have the same effect as resolutions voted at the Luxco Supervisory Board meetings; each member shall approve such resolution in writing, by telegram, telex, facsimile, e-mail or any other similar means of communication. All such documents shall form the record that proves that such resolution has been taken.

8.11 Any member of the Luxco Supervisory Board may participate in any meeting of the Luxco Supervisory Board by conference-call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

## **9. Decision of the shareholders.**

9.1 The general meeting of shareholders shall represent all the shareholders of Luxco. It shall have the powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of Luxco, provided that, unless otherwise provided herein, no resolution shall be validly passed unless approved by Luxco Managing Director.

9.2 General meetings of shareholders shall be convened by Luxco Managing Director or by the Luxco Supervisory Board. General meetings of shareholders shall be convened pursuant to a notice given by Luxco Managing Director setting forth the agenda and sent by registered letter at least eight (8) days prior to the meeting to each shareholder at the shareholder's address recorded in the register of registered shares.

9.3 The annual general meeting shall be held on the second Tuesday of March at 10 am at the registered office or at a place specified in the notice of meeting.

9.4 If such day is a legal or a bank holiday in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

9.5 Other meetings of shareholders may be held at such places and times as may be specified in the respective notices of meeting.

9.6 The following resolutions of the general meeting of shareholders of Luxco shall require the confirmative vote of the Management Company, after having obtained the unanimous consent of all members of the management board of the Management Company Managing Director for such confirmative vote:

(a) exclusion of any pre-emptive rights in respect of the issuance of Ordinary Shares (unless in accordance with articles 6.1 and 6.2 of these Luxco Articles) or Hurdle Shares;

(b) amendment of the Luxco Articles, to the extent the proposed amendment would negatively affect the rights of the Managers as shareholders of Luxco or as shareholders of the Management Company; and

(c) any winding-up, merger or demerger of Luxco resulting in a disproportionate distribution on the Ordinary Shares or in a disproportionate distribution on the Hurdle Shares.

#### **10. Transfer of instruments.**

10.1 Any transfer of Instruments shall be made in accordance with the relevant provisions of these Luxco Articles.

10.2 No Manager shall transfer any Ordinary Shares or transfer, create or grant any interest in any Ordinary Shares, other than:

10.2.1 to any legal entity or trust in respect of which (i) the relevant Manager retains full control and (ii) the relevant Manager and/or his or her Connected Persons continues to be the full beneficiary/beneficiaries; or

10.2.2 with the consent of the Investor (which consent may be given subject to conditions or restrictions);

and provided, in every case, that the person acquiring any Ordinary Shares (if such person is not already a Shareholder) has been provided with a copy of the Luxco Articles and that any transfer of Ordinary Shares shall be of the same proportion as the Manager's holding of Ordinary Shares.

10.3 The Investor and any member of the Investor Group may transfer Instruments at any time to:

10.3.1 another fund or legal entity which is controlled, managed or advised by Advent, provided that if such transferee ceases to be controlled, managed or advised Advent it shall forthwith transfer the relevant Instruments to another fund or legal entity which is controlled, managed or advised by Advent;

10.3.2 a member of the Investor Group, provided that if such transferee ceases to be a member of the Investor Group it shall forthwith transfer the relevant Instruments to a member of the Investor Group; and

10.3.3 subject to article 11, any other person without restriction,

provided in each case that the person acquiring any Instrument (if such person is not already a Shareholder) has received a copy of the Luxco Articles.

10.4 On and with effect from such transfer to a person who was not at the time of such transfer a member of the Investor Group, all references in these Luxco Articles (including in this article) to Investor shall include such transferee.

10.5 The Management Company shall not transfer any Hurdle Shares or transfer, create or grant any interest in any Hurdle Share, other than with the consent of the Investor (which consent may be given subject to conditions or restrictions).

#### **11. Tag along and Drag along rights. Tag along**

11.1 If the consequence of any proposed bona fide transfer (or series of transfers) of any Ordinary Shares to (i) a third party not being a member of the Investor Group or being a Manager or (ii) any investor in any fund managed by the Investor, would be:

11.1.1 a Sale or a Qualifying Listing, the intended transferor(s) of such Ordinary Shares (the Seller(s)) shall not complete such transfer unless it or they ensure(s) that the purchaser offers to buy (i) from the Managers the proportionate share of the Ordinary Shares held by them; and (ii) from the Management Company the proportionate share of the Hurdle Shares held by it; or

11.1.2 a sale or a Listing not being a Sale or a Qualifying Listing, the intended transferor(s) of such Ordinary Shares (the Seller(s)) shall not complete such transfer unless it or they ensure(s) that the purchaser offers to buy from the Managers the proportionate share of Ordinary Shares held by them,

at the same price per Ordinary Share (whether the consideration is cash, newly issued shares in the proposed purchaser's share capital or in loan notes) as applies to the purchaser of the Ordinary Shares of the Seller(s) and on no other terms than the terms agreed with the Seller(s). Once a Tag Along Notice (as referred to in article 11.2) has been served, any further proposed bona fide transfer (or series of transfers) of any Ordinary Shares to (i) a third party not being a member of the Investor Group or being a Manager or (ii) any investor in any fund managed by the Investor shall again be subject to article 11.1(a) or, as the case may be, article 11.1(b) and be dealt with in accordance with articles 11.2 to 11.5.

11.2 The offer, which may be sent by the Seller(s) on behalf of the proposed purchaser or by the proposed purchaser directly, (the Tag Along Notice) shall:

11.2.1 be irrevocable and unconditional (except for any conditions which apply to the proposed transfer of the Ordinary Shares of the Seller(s));

11.2.2 be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg;

11.2.3 be opened for acceptance during a period of not less than fifteen (15) Business Days after receipt of such offer; and

11.2.4 specify that completion shall be effected at the office of Luxco by delivery of the duly executed instruments of transfer in respect of the relevant Ordinary Shares and, as the case may be, Hurdle Shares, and delivery of instruments of title in respect of any other consideration.

11.3 If the Tag Along Notice is accepted, the proposed transfer shall be conditional upon completion of the Seller(s)' sale to the third party purchaser and shall be completed at the same time as that sale.

11.4 No Tag Along Notice shall be required pursuant to article 11.1 if a Drag Along Notice has been served under article 11.6.

11.5 If any Seller defaults in delivering or procuring the delivery of a Tag Along Notice, then each Manager shall be entitled to require such Seller to purchase the proportionate share of the relevant Ordinary Shares held by such Manager and, if applicable, the relevant Hurdle Shares held by the Management Company on the same terms as set out in article 11.1 to 11.4 as if such Tag Along Notice had been delivered.

#### Drag Along

11.6 If the consequence of any proposed bona fide transfer of any Ordinary Shares would be a Sale on arm's length terms to any person, other than a person in which Advent or any fund managed or advised by Advent holds a Controlling Interest, the intending transferor(s) of such Ordinary Shares (the Transferor(s)) shall have the right to require the Managers and the Management Company (the Remaining Shareholders) to transfer, and the Shareholders shall transfer, the proportionate share of their Ordinary Shares and Hurdle Shares respectively, taking into account article 14.1 below, to the proposed transferee conditional upon such transfer being completed, by giving notice to that effect to the Remaining Shareholders (the Drag Along Notice). Once a Drag Along Notice has been served, any further disposal of Ordinary Shares by any Transferor shall again qualify as a Sale pursuant to which such Transferor shall have the right to require the Managers to transfer the proportionate share of their Ordinary Shares and the Management Company to transfer the proportionate share of their Hurdle Shares in accordance with articles 11.6 to 11.10.

11.7 The Drag Along Notice shall be accompanied by copies of all documents required to be executed by the Remaining Shareholders to give effect to the transfer and the transfer shall be on the same terms and conditions (including as to the consideration, whether the consideration is cash or newly issued shares in the proposed transferee's share capital) as shall have been agreed between the Transferor(s) and the proposed transferee.

11.8 Upon reception of the Drag Along Notice, the Shareholders will cooperate with the Transferor(s) and to sign, execute, vote or otherwise do whatever actions that may be required in order to give effect to the transfer, and more generally, for the benefit of the Transferor(s) and the Shareholders, hereby authorise Luxco to record the transfer and accept the payment of the consideration on their behalf.

11.9 The Transferor may serve a Drag Along Notice upon any person who becomes a holder of Ordinary Shares or Hurdle Shares after completion of a Sale upon exercise of rights granted prior to completion of a Sale.

11.10 If a Remaining Shareholder defaults in transferring its Ordinary Shares or Hurdle Shares (the Relevant Shares) pursuant to article 11.6,

11.10.1 where the consideration is cash:

(1) Luxco or any person appointed by Luxco for that purpose shall be deemed to be the duly appointed agent of such Remaining Shareholder with full power to execute, complete and deliver in the name and on behalf of the holder all documents necessary to give effect to the transfer of the Relevant Shares to the relevant transferee;

(2) the appointment referred to in article 11.1011.10.1 shall be irrevocable and is given by way of security for the performance of the obligations of the holder of the Relevant Shares under the Luxco Articles;

(3) Luxco may receive and give a good discharge for the purchase money on behalf of such Remaining Shareholder and (subject to the transfer being duly stamped) enter the name of the transferee in the register of members or other appropriate register as the holder by transfer of the Relevant Shares;

(4) Luxco shall forthwith pay the purchase money into a separate bank account in Luxco's name and if and when such Remaining Shareholder shall deliver all documents necessary to give effect to the transfer of the Relevant Shares to the relevant transferee it shall thereupon be paid the purchase money; and

(5) Luxco shall ratify and confirm whatever the person appointed pursuant to article 11.1011.10.1 shall do or purport to do by virtue of this article 11.1011.10.1 and Luxco shall indemnify such person against all actions, proceedings, claims, costs, expenses and liabilities of every description arising from the exercise or the purported exercise in good faith of any of the powers conferred by this 11.1011.10.1 and notwithstanding that they may have arisen as a result of a lack of care on the part of such person,

11.10.2 where the consideration is newly issued shares in the proposed transferee's share capital and/or loan notes, such Remaining Shareholder shall be deemed to have authorised Luxco as its attorney to accept the allotment of shares in the proposed transferee and/or loan notes and on completion of the transfer (duly stamped, if appropriate) the proposed transferee shall register such Remaining Shareholder as the holder of the relevant shares in the capital of the proposed transferee and/or loan notes; and

11.10.3 whether the consideration is cash or newly issued shares in the proposed transferee's share capital, on completion of the transfer (duly stamped, if appropriate) the proposed transferee and/or its nominee shall be entered in the relevant register of Luxco as the holder of the Shares registered in the name of the Remaining Shareholder.

## 12. Distribution upon a sale.

12.1 Upon an Exit, other than a Listing, the Net Proceeds realised pursuant to the Exit, shall be allocated or, in accordance with applicable law, distributed (whether as a distribution on accounts of the profits or reserves of Luxco or as a final distribution on Liquidation) to the Investor, the Managers and the Management Company in the following order of priority:

(1) first, to the holders of PEC Instruments, an amount equal to the principal amount of such PEC Instruments, together with any accrued but unpaid interest thereon;

(2) second, to the holders of the Preference Shares, an amount equal to the principal amount (nominal value and share premium) of such Preference Shares, together with any accrued but unpaid dividends thereon;

(3) third:

(i) if the Investor IRR shall be higher than 0% (zero per cent.) and lower than 10% (ten per cent.): to the holder(s) of Hurdle Shares, an amount equal to the cost price (nominal value and share premium) of the Hurdle Shares; and

(ii) if the Investor IRR shall be 10% (ten per cent) or higher, to the holder(s) of the Hurdle Shares (in addition to the amount distributed under (i) above), an amount equal to 15.1% of the proceeds on the Preference Shares and Ordinary Shares held by the Investor in excess of the Investor IRR of 10%; and

(4) fourth, to the holders of the Ordinary Shares, an amount equal to the cost price (nominal value and share premium) of such Ordinary Shares; and

(5) finally, to the holders of the Ordinary Shares, any surplus amount remaining after the aforementioned allocation or distribution.

## 13. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits.

13.1 Luxco's financial year starts on 1<sup>st</sup> January each year and ends on the 31<sup>st</sup> of December the same year.

13.2 From the annual net profits of Luxco, five per cent (5%) shall be allocated to the statutory reserve required by law. This allocation shall cease to be required when the amount of the statutory reserve shall have reached ten per cent (10%) of the subscribed share capital.

13.3 The general meeting of shareholders, upon recommendation of Luxco Managing Director, will determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of, taking into account the order of priority for distributions set out in article 12 above.

13.4 Interim dividends may be distributed by observing the terms and conditions foreseen by law, and taking into account the order of priority for distributions set out in article 12 above.

**14. Dissolution - Liquidation.** In the event of dissolution of Luxco, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the meeting of shareholders effecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

**15. Definition.** When used in the Luxco Articles the following terms shall have the meanings set out below, it being understood that any legal term for any action, remedy, method of judicial proceeding, legal document, legal status, court, official or any legal concept of thing shall in respect of any relevant jurisdiction be deemed to include what most nearly approximates in that jurisdiction to the legal term used herein:

Advent	means Advent International Corporation;
Additional Manager	means any Key Manager (other than a Reinvestment Manager);
Articles	means, as the context may require, the Luxco Articles and/or the Management Company Articles, as may be amended from time to time;
Bidco	means the party as defined in the outset of the Investment Agreement;
Business Day	means a day (other than a Saturday or Sunday) on which banks are generally open for normal business in the Netherlands, Luxembourg and the United Kingdom;
Class I Management Shares	means the issued and outstanding ordinary shares class I in the share capital of the Management Company, from time to time, having a nominal value of EUR 0.01 each, having the rights and economic entitlements as set out in the Management Company Articles;
Company	means Mediq N.V.;
company	includes any body corporate, wherever incorporated;
Company Articles	means the Company's articles of association as agreed during the Offer process as they may be amended from time to time;
Connected Person	means: in relation to an individual, his or her Immediate Family and any person to whom that individual has transferred his or her Ordinary Shares and Class I Management Shares pursuant to article 11 (on the basis that the transferee is to be treated as a Connected Person of the transferor); and

	in relation to an undertaking, any member of that undertaking's group and any person to whom that undertaking has transferred its Ordinary Shares and Class I Management Shares pursuant to article 11 (on the basis that the transferee is to be treated as a Connected Person of the transferor);
Controlling Interest	in relation to any undertaking means: the ownership or control (directly or indirectly) of shares in that undertaking carrying more than 50 per cent. of the votes exercisable at general meetings of that undertaking on all, or substantially all, matters; or the right to appoint or remove directors of that undertaking having a majority of the voting rights exercisable at meetings of the management board of that undertaking on all, or substantially all, matters;
Drag Along Notice	shall have the meaning given to such term in article 12.6;
Dutch Newco	means AI Garden Holding B.V.;
Employee	means any person employed by the Company or any member of the Group, either directly or via a management company through a service contract or similar contract;
Excess Ordinary Shares	shall have the meaning given to such term in article 6.2 c);
Exit	means a Sale or Listing;
Group	means the Company and (a) its Subsidiaries from time to time; and (b) the ultimate Holding company of the Company from time to time; and (c) every other person which is a Subsidiary of the same ultimate Holding company from time to time, but in each case excluding each member of the Investor Group;
Holding company	means an undertaking which in relation to another undertaking or a Subsidiary: (a) owns or controls (directly or indirectly) shares in the Subsidiary carrying more than fifty per cent. (50%) of the votes exercisable at general meetings of the Subsidiary on all, or substantially all matters; (b) has a right to appoint or remove a majority of its management board; (c) has the right to exercise a dominant influence over the Subsidiary: (i) by virtue of the provisions contained in the Subsidiary's constitutional documents; or (ii) by virtue of a control contract; or (d) controls alone, pursuant to an agreement with other shareholders or members, a majority of the voting rights in the Subsidiary, A and for the purposes of this definition: (i) an undertaking shall be treated as a member of another undertaking if (X) any of its Subsidiaries is a member of that undertaking; or (Y) any shares in that undertaking are held by a person acting on behalf of it or any of its Subsidiaries; (ii) an undertaking shall be taken to have the right to exercise a dominant influence over an undertaking only if it has a right to give directions with respect to the operating and financial policies of that other undertaking with which its directors are obliged to comply whether or not they are for the benefit of that other undertaking; (iii) control contract means a contract in writing conferring a dominant influence right which: (A) is of a kind authorised by the memorandum or articles of association of the undertaking in relation to which the right is exercisable; and (B) is permitted by the law under which that undertaking is established; and (iv) any undertaking which is a Subsidiary of another undertaking shall also be a Subsidiary of any further undertaking of which that other is a Subsidiary;
Hurdle Shares	means the issued and outstanding hurdle shares in the share capital of Luxco, from time to time, having a nominal value of EUR 0.01 each; The holder(s) of Hurdle Shares shall be entitled to 15.1% of the proceeds on the Preference Shares and Ordinary Shares held by the Investor in excess of the Investor IRR (if the Investor IRR is 10% or higher).
Immediate Family	means in relation to an individual, that individual's spouse, partner, co-habitee, children and grand-children;
Instruments	means the (i) PEC Instruments, (ii) Preference Shares, (iii) Ordinary Shares, and (iii) Hurdle Shares;
Investment Agreement	means any investment agreement entered into amongst the Shareholders from time to time;
Investor	means AI Garden (Luxembourg) Subco S.à r.l.;
Investor Group	means the Investor and:

	its Subsidiaries from time to time;
	the ultimate Holding company of the Investor from time to time;
	every other person which is a Subsidiary of the same ultimate Holding company from time to time;
	any investor in that Investor or any of the persons in paragraphs 0, 0, 0, 0 or 0 which has or is to acquire an indirect economic interest in the Group;
	any fund managed by that Investor or any of the persons in paragraphs 0, 0, 0, 0 or 0 which has or is to acquire an indirect economic interest in the Group and/or every other person which is managed by the same fund manager or an affiliate of such fund manager or whose ultimate Holding company is managed by the same fund manager or affiliate of such fund manager; and
	any partnership of which that Investor is a partner,
	and in each case excluding each member of the Group;
Investor IRR	means the internal rate of return, expressed as a percentage, achieved by the Investor and any member of the Investor Group in respect of their aggregate investment in Preference Shares and Ordinary Shares over the period commencing on the date of Settlement and ending on the date of Exit (and thus calculated as per the date of Exit), net of (i) all reasonable internal costs (including reasonable internal transaction costs, expenses and professional fees) incurred by the Investor and any member of the Investor Group in connection with such investment, and (ii) all costs etc. referred to under the Investment Agreement incurred by the Investor and any member of the Investor Group in connection with such investment, if and to the extent such costs have not been allocated or charged to and repaid by Luxco, the Company or any other member of the Group under the Investment Agreement.
Key Manager	means an Employee of the Group (other than the Reinvestment Managers);
Liquidation	means the liquidation of Luxco in accordance with the relevant provisions in the Luxco Articles and under Luxembourg law;
Listing	means any admission to listing or to trading on a securities exchange of Luxco, Dutch Newco, Bidco or the Company, or any intermediate subsidiary from time to time, it being understood in relation to such aforementioned company that any Listing (to the extent applicable) shall occur following conversion into a company being capable of doing so;
Luxco Articles	means Luxco's articles of association as they may be amended from time to time in accordance with the Investment Agreement;
Luxco Managing Director	means Al Garden S.à r.l.;
Luxco Managing Director Share	means the issued and outstanding one (1) management share in the share capital of Luxco, with a nominal value of EUR 0.01;
Luxco Shareholders	means the holders of Shares from time to time (and Luxco Shareholder shall be construed accordingly);
Luxco Supervisory Board	means the supervisory board of Luxco;
Management Board	means the CEO and the CFO of the management board of the Company from time to time;
Management Company	Al Garden Management & Cy S.C.A.;
Management Company Articles	means the articles of association of the Management Company and as they may be amended from time to time in accordance with the Investment Agreement;
Management Company	means the managing director of the Management Company as referred to in the Management Company Articles from time to time, at the date of the Investment Agreement being Al Garden Management Sàrl;
Managing Director	
Management Shares	means (i) the Class I Management Shares and (ii) the Class II Management Shares;
Managers	means the Reinvestment Managers and the Additional Managers (and any Manager shall be construed accordingly);
Net Proceeds	means the aggregate amount of cash proceeds (or proceeds in the form of readily marketable securities), after having: <ul style="list-style-type: none"> <li>(i) (re)paid all external debt;</li> <li>(ii) made provisions for any outstanding exposures of the Group, whether in relation to tax or otherwise; and</li> <li>(iii) reimbursed the Investor or any member of the Investor Group for all reasonable transaction costs in connection with the preparation and implementation of an Exit or otherwise directly in relation to the Investor's investment in the Company, to the</li> </ul>

	extent such costs have not been allocated or charged to and repaid by Luxco, the Company or any other member of the Group under the Investment Agreement.
Notice	shall have the meaning given to such term in article 6.2(b);
Offer	as defined under the Investment Agreement;
Ordinary Shares	means (i) the Ordinary Shares A, (ii) the Ordinary Shares B, (iii) the Ordinary Shares C, and (iv) the Ordinary Shares D;
Ordinary Shares A	means the issued and outstanding ordinary shares A in the share capital of Luxco, from time to time, having a nominal value of EUR 0.01 each;
Ordinary Shares B	means the issued and outstanding ordinary shares B in the share capital of Luxco, from time to time, having a nominal value of EUR 0.01 each;
Ordinary Shares C	means the issued and outstanding ordinary shares C in the share capital of Luxco, from time to time, having a nominal value of EUR 0.01 each;
Ordinary Shares D	means the issued and outstanding ordinary shares D in the share capital of Luxco, from time to time, having a nominal value of EUR 0.01 each;
PEC Instruments	means the preferred equity certificates (PECs) issued by Luxco, from time to time, with a value of EUR 1.00 each;
Preference Shares	means (i) the Preference Shares E, (ii) the Preference Shares F, (iii) the Preference Shares G, and (iv) the Preference Shares H, which shall be non-voting shares and which are entitled to a preferred amount which is a preferred cumulative dividend amount per Preference Share, which shall accrue on a daily basis in each financial year on each Preference Share at a rate of ten percent (10%) per annum of the sum of (i) the nominal value of a Preference Share, (ii) the share premium additionally paid up on such Preference Share and (iii) the amount of any dividend accrued but unpaid in respect of any previous financial year and, subject to the limitations set out by law, any distribution from the profits will first be made in respect of such dividends;
Preference Shares E	means the issued and outstanding (10%) cumulative preference shares E in the share capital of Luxco, from time to time, having a nominal value of EUR 0.01 each;
Preference Shares F	means the issued and outstanding (10%) cumulative preference shares F in the share capital of Luxco, from time to time, having a nominal value of EUR 0.01 each;
Preference Shares G	means the issued and outstanding (10%) cumulative preference shares G in the share capital of Luxco, from time to time, having a nominal value of EUR 0.01 each;
Preference Shares H	means the issued and outstanding (10%) cumulative preference shares H in the share capital of Luxco, from time to time, having a nominal value of EUR 0.01 each;
Qualifying Listing	means a Listing of 30% of the share capital of the Company, directly or indirectly owned by the Investor;
Reinvestment Managers	means the holders of a certain amount of Ordinary Shares;
Relevant Shares	shall have the meaning given to such term in article 11.10;
Remaining Shareholder	shall have the meaning given to such term in article 11.6;
Sale	means the completion of the sale of shares of one or more members of the Group and/or the sale of all or substantially all of the business of the Group, whether through a single transaction or a series of transactions (including, if applicable, through a merger, demerger or winding-up of the relevant company by a third party purchaser), as a result of which any person(s) acquire(s) a Controlling Interest in the Company;
Seller	shall have the meaning given to such term in article 11.1;
Settlement	means 13 February 2013, the settlement date of the Offer;
Shares	means (i) the Preference Shares, (ii) the Ordinary Shares, and (iii) the Hurdle Shares;
Subsidiary	has the meaning of a subsidiary company as set out in Section 2:24a of The Netherlands Civil Code, or any equivalent interpretation under other applicable law outside The Netherlands;
Supervisory Board	means the supervisory board of the Company;
Tag Along Notice	shall have the meaning given to such term in article 11.1;
Transferor	shall have the meaning given to such term in article 11.6;
Undertaking	means a body corporate or partnership or an unincorporated association carrying on trade or a business with or without a view to profit.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the persons appearing known to the notary by their surnames, first names, civil status and residences, these persons signed together with the notary the present deed.

### Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille treize, le dix-huit juin.

Par-devant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg, lequel dernier nommé restera dépositaire de la présente minute.

s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de «AI Garden & Cy S.C.A.» (ci-après la «Société»), une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 174.041, constituée suivant acte notarié en date du 17 décembre 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial C») en date du 18 février 2013, numéro 393, page 18826. Les statuts ont été modifiés suivant un acte notarié en date du 11 juin 2013, non encore publié au Mémorial C.

L'assemblée est sous la présidence de Madame Linda HARROCH, avocat, demeurant à Howald, Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Madame Valérie-Anne BASTIAN, employée, demeurant à Howald, Luxembourg, qui est aussi choisie comme scrutateur.

Le bureau ainsi constitué, le président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. - Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

#### *Ordre du jour*

1. Refonte des statuts sans changer l'objet de la Société.

2. Divers.

II. - Que les actionnaires représentés, la mandataire des associés représentés, ainsi que le nombre des actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par la mandataire des associés représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement. Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des associés représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III. - Que l'intégralité du capital social étant représenté à la présente assemblée et tous les associés représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable, aucune notice de convocation n'a été nécessaire.

IV. - Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur tous les points portés à l'ordre du jour.

Ainsi, l'assemblée générale des associés, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

#### *Résolution unique*

Les actionnaires décident de refondre les statuts de la Société sans changer l'objet de la Société, qui devront désormais dès lors être lu comme suit:

#### **1. Forme/Dénomination sociale/Durée.**

1.1 Il existe entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires par la suite des actions ci-après créées, une société en commandite par actions sous la dénomination de «AI Garden & Cy S.C.A.» («Luxco»), qui sera soumise à la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée («Loi de 1915»), ainsi qu'aux présents statuts («Statut de Luxco»).

1.2 Luxco est constituée pour une durée illimitée.

#### **2. Siège social.**

2.1 Le siège social de Luxco (le «Siège Social») est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2.2 Le Siège Social peut être transféré:

2.2.1 en tout autre endroit au sein de la même commune du Grand-Duché de Luxembourg par le Gérant de Luxco (tel que définit ci-dessous);

2.2.2 en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg (au sein de la même commune ou non) par résolution des actionnaires de Luxco prise en conformité avec ces Statuts et les lois en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg notamment la Loi de 1915 (la «Loi Luxembourgeoise»).

2.3 Au cas où des événements d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au Siège Social de Luxco se seraient produits ou seraient imminents, le Siège Social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de Luxco, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire de siège social, restera de nationalité luxembourgeoise. La décision de transférer le Siège Social à l'étranger sera prise par le Gérant de Luxco.

2.4 Luxco peut ouvrir des bureaux ou des succursales au sein du Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger.

### 3. **Objet.** L'objet de Luxco est:

3.1 d'agir en tant que société holding d'investissement et de coordonner l'activité de toutes entités dans lesquelles Luxco a un intérêt direct ou indirect, et d'acquérir (soit par souscription originale, offre publique, achat, échange ou autre) la totalité ou une partie du capital, des actions, des obligations, des bons ou autres titres émis ou garantis par toute personne et tout autre actif et de les détenir en tant qu'investissements, de les vendre, de les échanger et d'en disposer;

3.2 de vendre, louer, échanger, de mettre ou de prendre en location et de disposer de tout bien immeuble ou meuble et/ou de la totalité ou d'une partie du fonds de commerce de Luxco, pour toute contrepartie que le Gérant de Luxco estime adéquate, incluant pour les actions, obligations ou autres titres, totalement ou partiellement libérés, de toute personne, ayant ou non (en totalité ou en partie) un objet similaire à celui de Luxco; de détenir toutes actions, obligations et autres titres ainsi acquis; d'améliorer, gérer, développer, vendre, échanger, louer, hypothéquer, disposer de, octroyer des options sur, ou négocier la totalité ou une partie des biens et droits de Luxco;

3.3 de réaliser tout commerce ou affaires de toutes sortes et d'acquérir, entreprendre ou poursuivre tout ou une partie des affaires, des biens et/ou passifs de toute personne réalisant des affaires;

3.4 d'investir et de négocier de l'argent et les fonds Luxco de quelque manière que le Gérant de Luxco estime adéquate et de prêter de l'argent et d'octroyer crédit à toute personne avec ou sans garantie;

3.5 d'emprunter, lever ou garantir le paiement de sommes d'argent de quelque manière que le Gérant de Luxco estime adéquate, incluant l'émission (dans le cadre permis par la Loi Luxembourgeoise) d'obligations et autres titres ou instruments financiers, perpétuels ou autre, convertibles ou non, à payer ou non sur la totalité ou une partie des biens de Luxco (présents et futurs) ou sur son capital non encore libéré, et d'acheter, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.6 d'acquérir tout intérêt dans, fusionner avec, ou entrer dans tout partenariat ou accord relatif au partage de profits, l'union d'intérêts, la coopération, la participation en société, la concession mutuelle ou autre, avec toute personne, incluant tout employé de Luxco;

3.7 de conclure toute garantie ou tout engagement d'indemniser, et de fournir toute sûreté incluant les garanties et octroi de sûretés pour la réalisation d'obligations et le paiement de toute somme d'argent (incluant le capital, le principal, les primes, dividendes, intérêts, commissions, charges, escomptes ou tous coûts relatifs ou dépenses sur actions ou autre titres) par toute personne incluant toute entité sociale dans laquelle Luxco a un intérêt direct ou indirect ou toute personne étant membre ou ayant un intérêt direct ou indirect dans Luxco ou étant associée avec Luxco dans toute activité ou entreprise, que Luxco en reçoive ou non une contrepartie ou un avantage (direct ou indirect), soit par engagement personnel ou hypothèque, sûreté ou privilège sur tout ou une partie du fonds de commerce, des biens, des actifs ou du capital non encore libéré Luxco (présent et futur) ou par tout autre moyen; pour les besoins du présent Article 3.8 «garantie» inclut toute obligation, quel qu'en soit le libellé, de payer, satisfaire, fournir des fonds pour le paiement ou la satisfaction de (incluant l'avance d'argent, l'achat ou la souscription d'actions ou autres titres et l'achat d'actifs ou de services), d'indemniser et maintenir indemnisé contre les conséquences d'un défaut de paiement, ou d'être responsable, de toute autre manière, des dettes de toute autre personne;

3.8 de faire toute chose prévue aux paragraphes du présent Article 3 (a) dans toute partie du monde; (b) en tant que commettant, agent, le contractant, fiduciaire ou autre; (c) par l'intermédiaire de fiduciaires, agents, sous-contractants ou autres; (d) seul ou avec d'autre(s) personne(s);

3.9 de faire toutes choses (incluant conclure, réaliser ou délivrer des contrats, actes, accords et arrangements avec ou en faveur de toute personne) que le Gérant de Luxco considère comme incitant ou propice à l'accomplissement de tout ou partie de l'objet social Luxco, ou l'exercice de tout ou partie des pouvoirs de celle-ci;

SOUS RESERVE que Luxco n'entrera jamais dans aucune opération qui constituerait une activité réglementée du secteur financier ou qui exigerait une licence professionnelle conformément à la Loi Luxembourgeoise, sans l'autorisation requise par celle-ci.

**4. Responsabilité du gérant commandité.** Le Gérant de Luxco est conjointement et solidairement responsable de toutes les dettes qui ne peuvent être payées par les actifs Luxco. Les porteurs d'Actions (telles que définies ci-dessous) s'abstiendront d'agir pour le compte Luxco de quelque manière ou en quelque qualité que ce soit autrement qu'en exerçant leurs droits d'actionnaire lors des assemblées générales, et ne sont tenus que dans la limite de leurs apports à Luxco.

### 5. **Capital social.**

5.1 Le capital social Luxco est fixé à quatre millions sept cent cinq mille huit cent quatre-vingt-quatorze mille euro et quatre-vingt-douze centimes (EUR 4.705.894,92), représenté par:

5.1.1 quatorze millions quatre-vingt-douze mille cinq cent cinquante-six (14.092.556) Actions Ordinaires de Catégorie A, quatorze millions quatre-vingt-douze mille cinq cent trente-sept (14.092.537) Actions Ordinaires de Catégorie B, quatorze millions quatre-vingt-douze mille cinq cent vingt-deux (14.092.522) Actions Ordinaires de Catégorie C et quatorze millions quatre-vingt-douze mille cinq cent vingt (14.092.520) Actions Ordinaires de Catégorie D (ensembles les «Actions Ordinaires»);

5.1.2 un million cinq cent soixante mille (1.560.000) Actions de Rendement;

5.1.3 cent trois millions cent soixante-quatre mille huit cent trente-neuf (103.164.839) Actions de Préférence de Catégorie E, cent trois millions cent soixante-quatre mille huit cent trente-neuf (103.164.839) Actions de Préférence de Catégorie F, cent trois millions cent soixante-quatre mille huit cent trente-neuf (103.164.839) Actions de Préférence de Catégorie G et cent trois millions cent soixante-quatre mille huit cent trente-neuf (103.164.839) Actions de Préférence de Catégorie H (ensembles les «Actions de Préférence»); et

5.1.4 une (1) Action de Commandité du Gérant de Luxco,

chacune de ces actions ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (0.01) chacune. L'action de Commandité de Gérant de Luxco est détenue par Al Garden S. à r.l., actionnaire indéfiniment responsable (actionnaire commandité).

5.2 Le capital de Luxco pourra être augmenté ou réduit par décision de l'Assemblée Générale des Actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts. Une augmentation du capital de Luxco ne pourra être faite que conformément au Contrat d'Investissement.

5.3 Luxco peut établir un compte de prime d'émission (le «Compte de Prime d'Emission») sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Action sera versée. Les décisions visant à utiliser le Compte de Prime d'Emission doivent être prises par les Actionnaires conformément à la Loi de 1915 et aux présents Statuts.

5.4 Les porteurs d'Actions Ordinaires sont exclusivement concernés par la réserve de prime d'émission en ce qui concerne les Actions Ordinaires; les porteurs d'Actions de Rendement sont exclusivement concernés par la réserve de prime d'émission en ce qui concerne les Actions de Rendement et les porteurs d'Actions Préférentielles sont exclusivement concernés par la réserve de prime d'émission en ce qui concerne les Actions de Préférence. En ce qui concerne les Actions Ordinaires, les porteurs: (i) d'Actions Ordinaires de Catégorie A ont un droit exclusif de recevoir la prime d'émission liée aux Actions Ordinaires de Catégorie A, (ii) d'Actions Ordinaires de Catégorie B ont un droit exclusif de recevoir la prime d'émission liée aux Actions Ordinaires de Catégorie B, (iii) d'Actions Ordinaires de Catégorie C ont un droit exclusif de recevoir la prime d'émission liée aux Actions Ordinaires de Catégorie C, (iv) d'Actions Ordinaires de Catégorie D ont un droit exclusif de recevoir la prime d'émission liée aux Actions Ordinaires de Catégorie D. En ce qui concerne les Actions de Préférence, les porteurs: (i) d'Actions de Préférence de Catégorie E ont un droit exclusif de recevoir la prime d'émission liée aux Actions de Préférence de Catégorie E; (ii) d'Actions de Préférence de Catégorie F ont un droit exclusif de recevoir la prime d'émission liée aux Actions de Préférence de Catégorie F, (iii) d'Actions de Préférence de Catégorie G ont un droit exclusif de recevoir la prime d'émission liée aux Actions de Préférence de Catégorie G, (iv) d'Actions de Préférence de Catégorie H ont un droit exclusif de recevoir la prime d'émission liée aux Actions de Préférence de Catégorie H.

5.5 Luxco peut, sans restriction, accepter de Y equity ou d'autres contributions sans émettre des nouvelles Actions ou d'autres titres en contrepartie de celles-ci et peut inscrire ces contributions sur un ou plusieurs comptes. Les décisions relatives à l'utilisation de l'un de ces comptes doivent être prises par les Actionnaires conformément à la Loi de 1915 et aux présents Statuts de Luxco. Pour éviter tout doute une telle décision ne doit allouer aucune des contributions au contributeur.

5.6 Luxco peut racheter, rembourser et/ou annuler ses Actions conformément à la Loi de 1915.

5.7 Un registre des Actions nominatives sera tenu par Luxco ou par une ou plusieurs personnes désignées à cet effet par Luxco; ce registre contiendra le nom de chaque propriétaire d'actions nominatives, sa résidence ou son domicile élu, tels qu'ils ont été communiqués à Luxco, ainsi que le nombre d'actions qu'il détient.

5.8 Le droit de propriété de l'actionnaire sur l'Action nominative s'établit par l'inscription de son nom dans le registre des Actions nominatives.

5.9 Tous les certificats d'Actions seront signés par le Gérant de Luxco.

5.10 Le Gérant de Luxco peut accepter et inscrire dans le registre des Actions nominatives un transfert sur base de tout document approprié constatant le transfert entre le cédant et le cessionnaire. Tout actionnaire devra fournir à Luxco une adresse à laquelle toutes les communications et informations pourront être envoyées. Cette adresse sera également portée au registre des Actions nominatives. Les actionnaires peuvent à tout moment changer leur adresse enregistrée dans le registre des actions nominatives par le biais d'une communication écrite à Luxco.

5.11 L'Action de Commandité appartenant au Gérant de Luxco peut être librement cédée à un manager remplaçant ou supplémentaire, responsable de manière illimitée.

5.12 Luxco ne reconnaît qu'un seul propriétaire par action. Si la propriété de(s) l'action(s) est indivise ou litigieuse, les personnes invoquant un droit sur l'Action devront désigner un mandataire unique pour représenter l'action à l'égard de Luxco. L'omission d'une telle désignation impliquera la suspension de l'exercice de tous les droits attachés à/aux action (s).

## **6. Nouvelle émission d'actions.** Emission d'Actions Ordinaires

6.1 Luxco ne saurait coopérer à aucune émission nouvelle d'Actions Ordinaires à moins de respecter les dispositions de l'article 6.2. Cependant, dans le cas où l'Investisseur peut raisonnablement penser que des financements supplémentaires par émission d'Actions Ordinaires sont nécessaires dans un court délai, ne permettant pas de respecter les étapes énoncées à l'article 6.2, le financement par l'Investisseur, sous quelque forme que ce soit, pourra avoir lieu immédiatement et Luxco devra prendre part au financement dans ces mêmes conditions, sans pour autant exempter, dans de telles circonstances, l'Investisseur et Luxco de se conformer aux dispositions de l'article 6.2 dans les 3 mois suivants toute

émission d'Actions Ordinaires ou, en cas de Vente intervenant durant ce délai de 3 mois, avant l'accomplissement d'une telle Vente.

6.2 Les Actionnaires doivent veiller à offrir, à l'Investisseur et au Manager (et à tout moment, s'il y en a, d'autres détenteurs d'Actions Ordinaires) (chacun d'entre eux désigné sous le terme «Partie Qualifiée»), la souscription de toute nouvelle Action Ordinaire, conformément aux articles 6.2(a) à 6.2(h) ci-après énoncés:

(a) les nouvelles Actions Ordinaires doivent être offertes à la souscription en numéraire et dans les mêmes termes à toutes les Parties Qualifiées (sans oublier que chaque Partie Qualifiée devra se voir offrir des Actions Ordinaires de la même catégorie que les Actions Ordinaires détenues par cette Partie Qualifiée immédiatement avant l'offre), en proportion du nombre d'Actions Ordinaires détenues par cette Partie Qualifiée à la clôture de l'exercice précédant la date de l'offre, ce qui suppose que la Partie Qualifiée pourra souscrire à l'intégralité, une partie ou à aucune des Actions Ordinaires qui lui sont offertes;

(b) toute offre mentionnée à l'article 6.2(a) doit être faite par notification écrite (la «Notification») spécifiant le nombre, la catégorie ou la part d'Actions Ordinaires qui sont offertes à la Partie Qualifiée et un délai de réponse (ne pouvant être inférieure à 30 jours (sauf accord contraire de l'Investisseur et du Management Board) à compter du jour de la Notification), pendant lequel si l'offre n'est pas acceptée par écrit durant cette période, elle sera considérée comme étant refusée;

(c) toute Partie Qualifiée qui consent à l'offre, doit préciser dans son acceptation:

(i) qu'il accepterait, dans les mêmes termes, les Actions Ordinaires (en spécifiant un nombre maximum) qui n'ont pas été acceptés par d'autres Parties Qualifiées (les «Actions Ordinaires Excédentaires»); ou

(ii) qu'il n'accepterait aucune Actions Ordinaires Excédentaires;

(d) si une Partie Qualifiée qui accepte l'offre ne confirme pas en vertu des termes de l'article 6.2(c)(i) ou (c)(ii), elle sera considérée comme ayant confirmé conformément à l'article 6.2 (c)(i);

(e) Les Actions Ordinaires Excédentaires devront être allouées à chaque Partie Qualifiée concernée, ayant indiqué qu'elle acceptera les Actions Ordinaires Excédentaires détenues proportionnellement au nombre d'Actions Ordinaires qu'elle détient, en comparaison avec le nombre d'Actions Ordinaires émises et agréées détenues par toutes les Parties Qualifiées qui ont indiqué qu'elles accepteraient les Actions Ordinaires Excédentaires pour autant que le nombre d'Actions Ordinaires Excédentaires ne saurait être alloué à une telle Partie Qualifiée au delà du nombre d'Actions Ordinaires Excédentaires qu'elle s'est engagée à accepter.

(f) Si, suite à la première allocation d'Actions Ordinaires Excédentaires, il reste des Actions Ordinaires Excédentaires non encore allouées, et qu'une ou plusieurs Parties Qualifiées a indiqué dans leur réponse à la Notification qu'elles accepteraient plus d'Actions Ordinaires Excédentaires qu'elles n'en auraient reçues, le restant d'Actions Ordinaires Excédentaires pourra être attribué à cette/ces Parties Qualifiées(s), proportionnellement au nombre d'Actions Ordinaires détenues par ces Parties Qualifiées à la clôture de l'exercice à la date précédant l'offre faite en vertu de l'article 6.2(a) pour autant qu'aucune de ces Parties Qualifiées ne devraient se voir allouer plus d'Actions Ordinaires Excédentaires que le nombre maximum d'Actions Ordinaires Excédentaires qu'une telle Partie Qualifiée a indiqué qu'elle était prête à accepter. Les Actions Ordinaires Excédentaires continueront à être allouées sur cette base jusqu'à ce que l'intégralité des Actions Ordinaires Excédentaires soient allouées ou que toutes les requêtes pour les Actions Ordinaires Excédentaires soient satisfaites.

(g) au terme du délai d'acceptation de l'offre faite conformément à l'article 6.2(a) ou à la réception par Luxco de l'acceptation ou du refus de toute offre émanant de Luxco, le Gérant de Luxco, avec le consentement du Conseil de Surveillance, sera en droit d'attribuer à toute personne toutes Actions Ordinaires offertes aux Parties Qualifiées et qui ne sont pas destinées à être attribuées conformément aux dispositions précédentes, dans des conditions non plus favorables que celles offertes aux Parties Qualifiées et autrement, de la façon qui soit la plus bénéfique pour Luxco, selon l'avis du Gérant de Luxco; et

(h) si d'une quelconque attribution référée dans cet article 6.2 résultait une attribution partielle, le Gérant de Luxco peut, à sa discrétion, arrondir au niveau supérieur ou inférieur de telles attributions partielles sachant que le nombre total d'Actions Ordinaires allouées par Luxco ne sera pas plus élevé que le nombre d'Actions Ordinaires émises, approuvées par les Parties Qualifiées et sachant que de tels arrondissements ne résulteraient pas en une allocation à une Partie Qualifiée de plus d'Actions Ordinaires qu'elle n'avait prévu d'accepter.

#### Emission d'Actions de Rendement

6.3 Les Actionnaires doivent garantir que toute nouvelle Action de Rendement soit seulement offerte à la souscription pour la Société du Management. Dans le cas où l'Investisseur considérerait qu'il est approprié de donner l'opportunité à de futurs Key Manager d'investir dans ces Actions de Rendement, conformément à l'article 13 ci-après, cela peut demander de Luxco d'émettre pour cela de nouvelles Actions de Rendement envers la Société du Management, et tous les Actionnaires devront coopérer à cette émission, sachant que:

6.3.1. la Société du Management émettra un nombre d'Actions de Management de Catégorie I correspondant à l'Investisseur ou, en cas de nomination par l'Investisseur, directement au Key Manager concerné (conformément aux dispositions de l'article 13); et

6.3.2. l'investisseur, Luxco et la Société du Management devront au moment de ou immédiatement après l'émission, garantir que l'augmentation du nombre d'Actions de Rendement sera compensée par une augmentation proportionnelle au droit économique des Actions de Rendement, de telle sorte que la valeur des Actions de Management de Catégorie I émises immédiatement avant l'émission des nouvelles Actions de Rendement ne soit pas diluée en raison de l'émission des nouvelles Actions de Rendement et des nouvelles Actions de Management de Catégorie I.

## **7. Gérance.**

7.1 Luxco sera gérée par Al Garden S.à r.l., prénommée (le «Gérant de Luxco»).

7.2 En cas d'incapacité légale, de liquidation ou d'une autre situation permanente empêchant le Gérant de Luxco d'exercer ses fonctions de Gérant de Luxco, celle-ci ne sera pas automatiquement dissoute et liquidée, sous condition que le Conseil de Surveillance de Luxco, suivant l'article 8.1, nomme un administrateur, qui n'a pas besoin d'être actionnaire, afin d'exécuter les actes de gestion urgents ou de pure administration, jusqu'à ce que se tienne une assemblée générale d'actionnaires, convoquée par cet administrateur dans les quinze (15) jours de sa nomination. Lors de cette assemblée générale, les actionnaires pourront nommer un gérant remplaçant, en respectant les règles de quorum et de majorité requises pour la modification des statuts. L'absence d'une telle nomination entraînera la dissolution et la liquidation Luxco.

7.3 Une telle nomination d'un gérant remplaçant n'est pas soumise à l'approbation du Gérant de Luxco.

7.4 Le Gérant de Luxco est investi des pouvoirs les plus larges pour faire tous les actes d'administration et de disposition relevant de l'objet Luxco.

7.5 Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale des actionnaires ou au Conseil de Surveillance de Luxco (tel que défini ci-dessous) appartiennent au Gérant de Luxco.

7.6 Vis-à-vis des tiers, Luxco sera valablement engagée par la signature du Gérant de Luxco ou par la (les) signature (s) de toute(s) autre(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareil pouvoir de signature aura été délégué par le Gérant de Luxco.

## **8. Conseil de surveillance.**

8.1 Les opérations Luxco et sa situation financière, y compris notamment la tenue de sa comptabilité, seront surveillées par un conseil de surveillance (le «Conseil de Surveillance de Luxco») composé d'au moins trois (3) membres. Le Conseil de Surveillance de Luxco peut être consulté par le Gérant de Luxco sur toutes les matières que le Gérant de Luxco déterminera et pourra autoriser les actes du Gérant de Luxco qui, selon la loi, les règlements ou les présents statuts, excèdent les pouvoirs du Gérant de Luxco.

8.2 Le Conseil de Surveillance de Luxco sera élu par l'assemblée générale annuelle des actionnaires pour une période ne pouvant excéder six (6) ans. Les membres du Conseil de Surveillance de Luxco peuvent être réélus. Le Conseil de Surveillance de Luxco peut élire un de ses membres comme président.

8.3 Le Conseil de Surveillance de Luxco est convoqué par son président ou par le Gérant de Luxco.

8.4 Une notification par écrit, télégramme, télex, télécopie, courriel ou tout autre moyen de communication similaire de toute réunion du Conseil de Surveillance de Luxco sera donnée à tous ses membres au moins huit (8) jours avant la date fixée pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature des circonstances constitutives de l'urgence sera contenue dans la convocation. Cette convocation peut faire l'objet d'une renonciation par écrit, télégramme, télex, télécopie, courriel ou tout autre moyen de communication similaire. Il ne sera pas nécessaire d'établir des convocations spéciales pour des réunions qui seront tenues à des dates et lieux prévus par un calendrier préalablement adopté par le Conseil de Surveillance de Luxco.

8.5 Le Conseil de Surveillance de Luxco ne pourra délibérer ou agir valablement que si ses membres ont été convoqués à la réunion du Conseil de Surveillance de Luxco selon la procédure décrite ci-dessus et si au moins la majorité des membres du Conseil de Surveillance de Luxco sont présents ou représentés.

8.6 Aucune notification ne sera requise si tous les membres du Conseil de Surveillance de Luxco sont présents ou représentés lors d'une réunion du Conseil de Surveillance de Luxco ou dans le cas de décisions écrites, approuvées et signées par tous les membres du Conseil de Surveillance de Luxco.

8.7 Chaque membre peut agir lors de toute réunion du Conseil de Surveillance de Luxco en nommant par écrit, par télégramme, télex, télécopie, courriel ou tout autre moyen de communication similaire, un autre membre pour le représenter. Chaque membre peut représenter plusieurs de ses collègues.

8.8 Les résolutions du Conseil de Surveillance de Luxco sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion. Les copies ou extraits de tels procès-verbaux, destinés à servir en justice ou ailleurs, seront signés par le président ou deux membres.

8.9 Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés. En cas d'égalité des votes, le président aura voix prépondérante.

8.10 Les décisions écrites, approuvées et signées par tous les membres du Conseil de Surveillance de Luxco ont le même effet que les décisions votées lors d'une réunion du Conseil; chaque membre doit approuver une telle décision par écrit, télégramme, télex, télécopie, courriel ou tout autre mode de communication analogue. Tous ces documents constitueront l'acte qui prouvera qu'une telle décision a été adoptée.

8.11 Tout membre du Conseil de Surveillance de Luxco peut participer à une réunion du Conseil de Surveillance de Luxco par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre les uns les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

#### **9. Décisions des actionnaires.**

9.1 L'assemblée générale des actionnaires Luxco représente tous les actionnaires Luxco. Elle a les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations Luxco, sous réserve que, sauf si les présents statuts en disposent autrement, une résolution ne sera valablement adoptée que si elle est approuvée par le Gérant de Luxco.

9.2 L'assemblée générale des actionnaires est convoquée par le Gérant de Luxco ou par le Conseil de Surveillance de Luxco. Les assemblées générales d'actionnaires seront convoquées par un avis donné par le Gérant indiquant l'ordre du jour et envoyé par courrier recommandé au moins huit (8) jours avant la date prévue pour la réunion à chaque actionnaire à l'adresse des actionnaires telle qu'inscrite au registre des actions nominatives.

9.3 L'assemblée générale annuelle se réunit le second mardi du mois de mars à 10h00, au siège social ou dans tout autre lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.4 Si ce jour est un jour férié, légal ou bancaire, à Luxembourg, l'assemblée générale se réunit le premier jour ouvrable suivant.

9.5 D'autres assemblées générales d'actionnaires peuvent se tenir aux lieux et dates spécifiés dans les avis de convocation.

9.6 Les résolutions suivantes de l'Assemblée Générale des actionnaires de Luxco seront soumises au vote confirmatif de la part du Manager Luxco, après avoir obtenu le vote unanime des membres du conseil de gérance du Gérant de la Société du Management en ce qui concerne le vote:

(a) d'exclusion de tout droit de préemption en ce qui concerne l'émission d'Actions Ordinaires (à moins qu'il n'en soit prévu autrement dans les articles 6.1 et 6.2 des présents Statuts de Luxco) ou d'Actions de Rendement;

(b) de modification des Statuts de Luxco, dans la mesure où ladite modification porterait atteinte aux droits des Managers en tant qu'actionnaires de Luxco ou en tant qu'actionnaires de la Société de Management; et

(c) de toute liquidation, fusion ou scission de Luxco résultant d'une répartition disproportionnée d'Actions Ordinaires ou d'une répartition disproportionnée d'Actions de Rendement.

#### **10. Transfert d'instruments.**

10.1 Tout transfert d'Instruments doit être fait conformément aux dispositions applicables des Statuts Luxco.

10.2 Aucun Manager ne peut transférer d'Actions Ordinaires ou transférer, créer ou accorder tout intérêt dans des Actions Ordinaires, autrement qu':

10.2.1. à toute entité légale ou trust vis-à-vis desquels (i) le Manager concerné conserve le contrôle total et vis-à-vis desquels (ii) le Manager concerné et/ou sa ou ses Personnes Liées continue(nt) à être le/les bénéficiaires; ou

10.2.2. avec le consentement de l'Investisseur (ce consentement pouvant être soumis à conditions ou restrictions); et pour autant, dans tous les cas, que la personne acquérant toutes Actions Ordinaires (si une telle personne n'est pas déjà Actionnaire) ait reçu une copie des Statuts Luxco et que tout transfert d'Actions Ordinaires soit fait en proportion des Actions Ordinaires détenues par le Manager.

10.3 L'Investisseur et tout membre du Groupe Investisseur peut transférer les Instruments à tout moment à:

10.3.1. un autre fond ou une autre entité légale, lesquels sont contrôlés, dirigés ou conseillés par Advent, à condition que si un tel cessionnaire cesse d'être contrôlé, dirigé ou conseillé par Advent, il devra immédiatement transférer les Instruments concernés à un autre fond ou à autre entité légale, lesquels sont contrôlés, dirigés ou conseillés par Advent;

10.3.2. un membre du Groupe Investisseur, à condition que si un tel cessionnaire cesse d'être un membre du Groupe Investisseur, il transférera immédiatement les Instruments concernés à un membre du Groupe Investisseur; et

10.3.3. sous réserve de l'article 11, toute autre personne sans restriction, pour autant que, dans chaque cas la personne acquérant tout Instrument (si une telle personne n'est pas déjà Actionnaire) ait reçu une copie des Statuts Luxco.

10.4 De et à compter d'un tel transfert à une personne qui, au moment de ce transfert, n'était pas membre du Groupe Investisseur, toutes références dans ces Statuts Luxco (y compris dans cet article) à l'Investisseur inclura ledit cessionnaire.

10.5 La Société du Management ne peut transférer aucunes Actions de Rendement ou transférer, créer ou accorder tout intérêt dans des Actions de Rendement, autrement qu'avec le consentement de l'Investisseur (ce consentement pouvant être soumis à conditions ou restrictions).

#### **11. Droits et Obligations de sortie conjointe. Droit de Sortie Conjointe.**

11.1 Si la conséquence de tout transfert proposé de bonne foi (ou séries de transferts) de quelques Actions Ordinaires à (i) un tiers n'étant pas un membre du Groupe Investisseur ou étant un Manager ou (ii) à tout investisseur de tout fonds dirigé par l'Investisseur, était:

11.1.1. une Vente ou une Cotation Qualifiante, le(s) cédant(s) visés de telles Actions Ordinaires (le(s) «Vendeur(s)») ne pourra(-ont) pas effectuer de tels transferts à moins qu'il(s) garantisse(nt) que l'acquéreur offre d'acheter (i) la part proportionnelle d'Actions Ordinaires des Managers détenue par eux; et (ii) la part proportionnelle d'Actions de Rendement Luxco du Management détenue par elle; ou

11.1.2. une vente ou une Cotation n'étant pas une Vente ou une Cotation Qualifiante, le(s) cédant(s) de telles Actions Ordinaires (le(s) Vendeur(s)) ne pourra(-ont) pas effectuer de tels transferts à moins qu'il(s) garantisse(nt) que l'acquéreur offre d'acheter la part proportionnelle d'Actions Ordinaires détenue par eux,

au même prix par Action Ordinaire (que la contrepartie soit en numéraire, des actions nouvellement émises au sein de la quote-part de l'acquéreur éventuel ou des obligations) tel qu'appliqué à l'acquéreur d'Actions Ordinaires du/des Vendeur(s) et dans les mêmes termes que ceux pris en accord avec le Vendeur(s). Une fois qu'une Notification de Cession Conjointe (telle que mentionnée à l'article 11.2) ait été notifiée, tout transfert proposé de bonne foi (ou série de transferts) de toute Actions Ordinaires à (i) un tiers n'étant pas un membre du Groupe Investisseur ou étant un Manager ou (ii) tout investisseur de tout fond dirigé par l'Investisseur devra être soumis à l'article 11.1 (a) ou, si tel est le cas, à l'article 11.1 (b) et pourra être traité en conformité avec les articles 11.2 à 11.5.

11.2 L'offre, pouvant être envoyée par le(s) Vendeur(s) pour le compte de l'acquéreur éventuel ou directement par l'acquéreur éventuel, (la «Notification de Cession Conjointe») doit:

11.2.1. être irrévocable et inconditionnelle (à l'exception des conditions applicables au transfert éventuel des Actions Ordinaires du/des Vendeur(s));

11.2.2. être régi par les lois du Grand-Duché de Luxembourg;

11.2.3. pouvoir être acceptée pendant une période qui ne peut être inférieure à quinze (15) Jours Ouvrables après réception d'une telle offre; et

11.2.4. spécifier que la réalisation devra avoir lieu dans les locaux de Luxco par délivrance des titres de transfert dûment exécutés dans le respect desdites Actions Ordinaires et, si tel est le cas, des Actions de Rendement, et délivrance des titres sous respect de toute autre considération.

11.3 Si la Notification de Cession Conjointe est acceptée, l'éventuel transfert devra être conditionné à la réalisation par le(s) Vendeur(s) de la vente à un tiers acquéreur et devra être conclue en même temps que ladite vente.

11.4 Aucune Notification de Cession Conjointe ne sera exigée en application de l'article 11.1 si une Notification de Cession Forcée a été notifiée en application de l'article 11.6.

11.5 Si un Vendeur ne délivre pas ou ne procure pas de Notification de Cession Conjointe, alors chaque Manager sera en droit de réclamer audit Vendeur d'acquérir un nombre proportionnel d'actions desdites Actions Ordinaires détenues par ledit Manager et, si tel est le cas, les Actions de Rendement concernée détenues par la Société du Management dans les mêmes termes que ceux énoncés à l'article 11.1 à 11.4 si une telle Notification de Cession Conjointe eut été délivrée.

#### Obligation de Sortie Conjointe

11.6 Si la conséquence de toute proposition de transfert de bonne foi des Actions Ordinaires était une Vente sans lien de dépendance avec aucune personne, sauf une personne avec laquelle Advent ou tout fond dirigé ou conseillé par Advent détenant une Participation Majoritaire, le(s) cédant(s) potentiel(s) porteurs de telles Actions Ordinaires (le(s) «Cédant(s)») doivent pouvoir exiger des Managers et de la Société du Management (les «Actionnaires Restants») le transfert, et les Actionnaires pourront transférer une part proportionnelle de leurs Actions Ordinaires et Actions de Rendement respectivement, prenant en compte l'article 14.1 ci-après, au Cessionnaire éventuel pour autant que le transfert soit finalisé, par notification aux Actionnaires Restants (la «Notification de Cession Forcée»). Une fois que la Notification de Cession Forcée a été notifiée, toute cession ultérieure d'Actions Ordinaires par tout Cédant devra à nouveau qualifier comme étant une Vente, en vertu de laquelle le Cédant aura le droit d'exiger des Managers de transférer une part équivalente de leurs Actions Ordinaires, et la Société du Management de transférer une part proportionnelle de leurs Actions de Rendement, conformément aux articles 11.6 à 11.10.

11.7 La Notification de Cession Forcée devra être accompagnée des copies de tous les documents requis par les Actionnaires Restants pour donner effet au transfert et le transfert devra avoir lieu selon les mêmes termes et conditions (notamment en ce qui concerne la contrepartie, que la contrepartie soit en numéraire ou des actions nouvellement émises au sein de la quote-part de l'acquéreur éventuel) tel qu'il aura été convenu entre le(s) Cédant(s) et le Cessionnaire éventuel.

11.8 Dès réception de la Notification de Cession Forcée, les Actionnaires coopéreront avec le(s) Cédant(s) et signeront, exécuteront, voteront ou autrement dit prendraient des mesures qui pourraient être nécessaires pour donner effet au transfert, et de manière plus générale, pour le bénéfice du/des Cédant(s) et des Actionnaires, autorisant par la présente Luxco à enregistrer le transfert et à accepter le paiement de la contrepartie en leur nom.

11.9 Le Cédant peut remettre une Notification de Cession Forcée à toute personne qui devient titulaire d'Actions Ordinaires ou d'Actions de Rendement après réalisation d'une Vente dans l'exercice des droits garantis avant réalisation de toute Vente.

11.10 Si un Actionnaire Restant fait défaut lors du transfert de ses Actions Ordinaires ou ses Actions de Rendement (les «Actions Concernées») en vertu de l'article 11.6,

11.10.1. lorsque la contrepartie est en numéraire:

(1) Luxco ou toute personne nommée par Luxco sera réputée être le mandataire dûment autorisé de tout Actionnaire Restant et disposera des pleins pouvoirs pour exécuter, compléter et délivrer au nom et pour le compte de l'actionnaire, tous les documents nécessaires pour donner effet au transfert des Actions Concernées au cessionnaire concerné.

(2) la nomination telle qu'énoncée dans l'article 11.10(a) sera irrévocable et donnée à titre de garantie pour la bonne application des obligations du titulaire des Actions Concernées en vertu des Statuts Luxco.

(3) Luxco pourra recevoir et donner bonne et valable quittance à des cotisations déterminées au nom d'un tel Actionnaire Restant et (pour autant que le transfert soit dûment affranchi) inscrire le nom du cessionnaire dans le registre des membres ou tout autre registre approprié en tant que titulaire par transfert des Actions Concernées;

(4) Luxco devra immédiatement verser les cotisations déterminées sur un compte en banque séparé au nom de Luxco et si et lorsqu'un tel Actionnaire Restant doit délivrer tous les documents nécessaires pour donner effet au transfert des Actions Concernées au cessionnaire, les cotisations déterminées devront alors être payées; et

(5) Luxco pourra ratifier et confirmer peu importe ce que la personne désignée en vertu de l'article 11.10(a) devra faire ou sera amenée à faire en vertu de cet article 11.10(a) et Luxco indemnisera toute personne contre toutes actions, procédures, revendications, dépenses, frais et dettes de toute rapport découlant de l'exercice ou de l'exercice éventuel de bonne foi peu importe les pouvoirs conférés par l'article 11.10(a) et bien que cela implique qu'ils puissent aboutir à un manque de diligence de la part de telle personne,

11.10.2. lorsque la contrepartie est composée d'actions nouvellement émises du capital social du cessionnaire éventuel et/ou d'obligations, l'Actionnaire Restant concerné sera réputé avoir autorisé Luxco en tant que son représentant à accepter l'attribution des parts dans le chef du cessionnaire éventuel et/ou des obligations ainsi qu'en ce qui concerne la réalisation du transfert (dûment affranchi, si nécessaire), le cessionnaire éventuel devra enregistrer un tel Actionnaire Restant en tant que titulaire desdites parts dans le capital du cessionnaire éventuel et/ou des obligations; et

11.10.3. si la contrepartie est en numéraire ou des actions nouvellement émises dans le capital social du cessionnaire éventuel, à la réalisation du transfert (dûment affranchi, si nécessaire) le cessionnaire éventuel et/ou son prête-nom devra être inscrit dans le registre approprié de Luxco en tant que titulaire des Actions enregistrées sous le nom d'Actionnaire Restant.

## **12. Distribution en cas de vente.**

12.1 En cas d'Exit, autre qu'une Cotation, les Revenus Nets réalisés suite à l'Exit, doivent être attribués ou, en application de la loi applicable, distribués (qu'ils soient distribués sur les comptes de profits ou aux réserves de Luxco ou finalement distribués en cas de Liquidation) à l'Investisseur, aux Managers et à la Société du Management dans l'ordre de priorité suivant:

(1) premièrement, aux porteurs de PECs, un montant égal au montant principal de ces PECs, ainsi que les intérêts courus comptabilisés mais non payés;

(2) deuxièmement, aux porteurs d'Actions Préférentielles, un montant égal au montant principal (valeur nominale et prime d'émission) de ces Actions Préférentielles, ainsi que tout dividende couru comptabilisé mais non payé;

(3) troisièmement:

(i) si l'IRR de l'Investisseur devait être supérieur à 0% (zéro pourcent) et inférieur à 10% (dix pourcent): au(x) titulaire(s) d'Actions de Rendement, un montant égal au prix de revient (pour la valeur nominale et la prime d'émission) des Actions de Rendement; et

(ii) Si l'IRR de l'Investisseur devait être de 10% (dix pourcent) ou supérieur, au(x) titulaire(s) d'Actions de Rendement (en plus du montant distribué en vertu du (i) ci-dessus), un montant égal à 15.1% des revenus sur les Actions Préférentielles et les Actions Ordinaires détenues par l'Investisseur d'un montant supérieur à 10% de l'IRR de l'Investisseur; et

(4) quatrièmement, aux porteurs d'Actions Ordinaires, un montant égal au prix de revient (pour la valeur nominale et la prime d'émission) des Actions Ordinaires; et

(5) finalement, aux porteurs d'Actions Ordinaires, tout excédant restant après l'attribution ou distribution susmentionnées.

## **13. Année sociale.**

13.1 L'année sociale Luxco commence le 1<sup>er</sup> janvier chaque année et se termine le 31 décembre de la même année.

13.2 Des bénéfices nets annuels de Luxco, cinq pour cent (5%) seront affectés à la réserve légale. Cette affectation cessera d'être exigée lorsque le montant de la réserve légale aura atteint dix pour cents (10%) du capital social souscrit.

13.3 L'assemblée générale des actionnaires, sur recommandation du Gérant de Luxco, déterminera la façon de disposer du restant des bénéfices nets annuels en tenant compte des dispositions mentionnées à l'article 12.

13.4 Des dividendes intérimaires pourront être distribués en observant les conditions légales et en tenant compte des dispositions mentionnées à l'article 12.

**14. Dissolution - Liquidation.** En cas de dissolution de Luxco, un ou plusieurs liquidateurs (personnes physiques ou morales), procéderont à la liquidation. Le ou les liquidateurs seront nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui a décidé la dissolution et qui déterminera leurs pouvoirs ainsi que leur rémunération.

**15. Définition.** Lorsque les termes suivants sont utilisés dans les Statuts Luxco, ils feront alors référence à la désignation indiquée ci-dessous; il est entendu que toute entité juridique qui se joint à la moindre action, recours judiciaire, procédure judiciaire, documents juridiques, statuts légaux, litiges, étatique ou quelques notions juridiques que ce soit, devra, sous couvert de saisir la juridiction compétente, être considéré comme reprenant ce qui se rapproche le plus dans cette juridiction, des termes légaux utilisés ci-dessous:

Action de Commandité

du Gérant de Luxco désigne l'action de commandité dans le capital social de Luxco, dont la valeur nominal est de 0.01 EUR

Action de Management

de Classe I désigne les actions ordinaires de Classe I émises et en circulation dans le capital social de la Société du Management, ayant à tout moment une valeur nominale de 0.01 EUR chacune, et revêtant les droits sociaux et économiques tels qu'énoncés dans les Statuts de la Société du Management;

Actionnaire Restant la définition est précisée au terme de l'article 11.6;

Actionnaires de Luxco désigne les détenteurs des Actions à tout moment (l'Actionnaire de Luxco s'interprétant en conséquence);

Actions désigne (i) les Actions de Préférence, (ii) les Actions Ordinaires, et (iii) les Actions de Rendement;

Actions Concernées la définition est précisée au terme de l'article 11.10.

Actions de Management signifie (i) les Actions de Management de Classe I et (ii) les Actions de Management de Classe II;

Actions de Rendement désigne les actions de rendement dans le capital social de Luxco à tout moment, avec une valeur nominale of EUR 0.01 each;

Actions Ordinaires désigne (i) les actions Ordinaires de Catégorie A, (ii) les Actions Ordinaires de Catégorie B (iii) les Acions Ordinaires de Catégorie C, et (iv) les Actions Ordinaires de Catégorie D;

Actions Ordinaires de Catégorie A désigne des actions ordinaires de catégorie A émises et mises en circulation dans le capital social de Luxco, à tout moment, avec une valeur nominale de 0.01 EUR chacune;

Actions Ordinaires de Catégoritie B désigne des actions ordinaires de Catégorie B émises et mises en circulation dans le capital social de Luxco, à tout moment, avec une valeur nominale de 0.01 EUR chacune;

Actions Ordinaires de Catégoritie C désigne des actions ordinaires de Catégorie C émises et mises en circulation dans le capital social de Luxco, à tout moment, avec une valeur nominale de 0.01 EUR chacune;

Actions Ordinaires de Catégoritie D désigne des actions ordinaires de Catégorie D émises et mises en circulation dans le capital social de Luxco, à tout moment, avec une valeur nominale de 0.01 EUR chacune;

Actions ordinaires

Excédentaires la définiton correspond aux termes utilisés dans l'article 6.2 c);

Actions Préférentielles désigne (i) les Actions de Préférence de Catégorie E, (ii) les Actions de Préférence de Catégorie F, (iii) les actions de Préférence de Catégorie G et (iv) les Actions de Préférence de Catégorie H, dont le droit de vote est suspendu et ayant droit à un montant préférentiel qui correspond à un dividende cumulatif et préférentiel par Action de Préférence, qui porte intérêt sur une base journalière durant un exercice financier annuel de chaque action de préférence à un taux de dix pour cent (10%) par an des sommes de (i) la valeur nominale d'une Action de Préférence, (ii) la prime d'émission payée eu égard à cette Action de Préférence et (iii) le montant des dividendes déclarés mais non payés concernant les années précédentes et soumis aux limitations prévues par la loi, toutes distributions provenant des bénéfices seront en premier lieu versés au titre de ces dividendes;

Actions préférentielles de Catégorie E désigne les actions de préférence à rendemende de 10% de catégorie E au sein du capital social de Luxco, à tout moment, avec une valeur nominale de 0.01 EUR chacune;

Actions préférentielles de Catégorie F désigne les actions de préférence à rendemende de 10% de catégorie F au sein du capital social de Luxco, à tout moment, avec une valeur nominale de 0.01 EUR chacune;

Actions préférentielles de Catégorie G désigne les actions de préférence à rendemende de 10% de catégorie G au sein du capital social de Luxco, à tout moment, avec une valeur nominale de 0.01 EUR chacune;

Actions préférentielles de Catégorie H désigne les actions de préférence à rendemende de 10% de catégorie H au sein du capital social de Luxco, à tout moment, avec une valeur nominale de 0.01 EUR chacune;

Advent désigne Advent International Corporation;

Bidco désigne les parties telles que définies dans le Contrat d'Investissement;

Cédant la définiton correspond aux termes utilisés dans l'article 11.6;

Conseil de Surveillance désigne le conseil de surveillance de la Société;

Conseil de surveillance de Luxco Contrat désigne le conseil de surveillance de Luxco.

d'Investissement désigne tout contrat d'investissement conclu entre les Actionnaires à tout moment;

Cotation désigne toute admission à la cotation des titres de Luxco, Dutch Newco, Bidco ou la Société ou toute filiale sur une place boursière, ou toute filiale intermédiaire à tout moment, devant être compris en ce qui concerne la société

sus-mentionnées, que toute cotation (dans la mesure où elle s'applique) devra intervenir après transformation en une forme sociale acceptable admise à la cotation;

Cotation Qualifiante désigne la Cotation de 30 % du capital social de la société, directement ou indirectement détenus par l'Investisseur;

Dutch Newco désigne AI Garden Holding B.V.;

Employé désigne toute personne employée par la Société ou tout membre du Groupe, soit directement soit par une société de management à travers un contrat de service ou un contrat similaire;

Exit désigne une Vente ou Cotation.

Famille en Ligne

Directe désigne en rapport avec un individu, l'épouse de l'individu, le partenaire, le co-habitant, les enfants et les petits-enfants;

Filiale désigne une filiale telle qu'énoncé dans la Section 2:24a du code civil des Pays-Bas ou tout document équivalent d'interprétation au titre d'autres Lois applicables en dehors des Pays-Bas;

Gérant de la Société

du management désigne le gérant commandité de la Société du Management comme précisé dans les Statuts de la Société du Management à tout moment, à la date du Contrat d'Investissement étant AI Garden Management S.à r.l.

Gérant de Luxco désigne AI Garden S.à r.l.;

Groupe désigne la Société et (a) ses Filiales à tout moment; et (b) la société Holding du groupe à tout moment; et (c) toute personne qui est dans la Filiale de la société Holding du groupe à tout moment, mais dans chaque cas en excluant chaque membre du Groupe Investisseur;

Groupe Investisseur désigne l'Investisseur et:

(a) ses Filiales à tout moment;

(b) la Holding tête de groupe des Investisseurs à tout moment;

(c) tout autre personne qui est une Filiale de la même Holding de tête à tout moment;

(d) tout investisseur de cet Investisseur ou toutes personnes visées dans les paragraphes (a), (b),(c), (d) ou (f) qui a ou va acquérir un intérêt économique indirecte dans le Groupe;

(e) tout fond d'investissement géré par l'Investisseur ou par toute autre personne visée dans les paragraphes (a),(b), (c), (d) ou (f) qui a ou va acquérir un intérêt économique indirect dans le Groupe et/ou toute personne qui est géré par le même fond d'investissement ou une personne liée de ce même fond ou dont la société Holding est gérée par le même gérant du fond ou personne liée faisant au gérant d'un tel fond; et

(f) tout partenariat dans lequel l'Investisseur est partenaire.

et dans chaque cas excluant chaque membre du Groupe;

Instruments désigne les (i) PECs, (ii) Actions Préférentielles; (iii) les Actions Ordinaires, et (iii) les Actions de Rendement;

Investisseur désigne AI Garden (Luxembourg) Subco S.a.r.l.;

IRR Investisseur désigne le taux de rendement interne, exprimé en pourcentage, obtenue par l' Investisseur et tout membre du Groupe Investisseur en relation avec leur investissement global dans les Actions Préférentielles, les Actions Ordinaires pendant la période débutant à la date de Règlement et s'achevant à la date de l'Exit (et ce calculé à compter de la date de l'Exit), net de (i) coûts raisonnables internes (incluant les coûts de transaction internes raisonnables, les dépenses et honoraires professionnelles) supportés par l'Investisseur et tout autre membre du Groupe Investisseur en relation avec un tel investissement, et (ii) pour tous coûts etc. visé par le Contrat d'Investissement supportés par l'Investisseur et tout membre du Groupe Investisseur en relation avec cet investissement, si et dans la mesure où de tels frais n'auront pas à été alloués, chargés ou remboursés par Luxco, la Société ou tout autre membre du Groupe aux termes du Contrat d'Investissement.

Jour Ouvrable désigne un jour (autre que le Dimanche ou le Samedi) où les banques sont généralement ouvertes aux Pays-Bas, Luxembourg et au Royaume-Unis;

Key Manager désigne un Employé du Groupe (Autre que les Reinvestment Managers);

engagement désigne une personne morale ou un partenariat ou une association ou une organisation non constituée en personne morale et exerçant une activité industrielle ou commerciale avec ou sans dans le but de réaliser un profit.

Liquidation désigne la liquidation de Luxco conformément aux dispositions des Statuts de Luxco et selon la Loi Luxembourgeoise;

Management Board désigne le CEO et le CFO du management board la Société à tout moment;

Manager Additionnel désigne tout Key Manager (autre qu'un Reinvestment Manager);

Managers désigne les Reinvestment Managers et les Managers Additionnels (Manager s'interprétant en conséquence)

Notification la définition correspond aux termes utilisés dans l'article 6.2 (b);

Notification de Cession

Conjointe la définition correspond aux termes utilisés dans l'article 11.1;

Notification de Cession

Forcée la définition correspond aux termes utilisés dans l'article 12.6;

Offre tel que définie dans le Contrat d'Investissement;

Participation

Majoritaire désigne, en ce qui concerne toute entité:

(a) la possession ou le contrôle (direct ou indirect) des actions dans cet engagement portant plus de 50 pour cent des votes aux assemblées générales concernant tous les engagements, où substantiellement sur tous points; où

(b) le droit de nommer ou de révoquer les directeurs de cette entité ayant la majorité des droits de vote exercable au sein du comité de direction de cette entité où substantiellement sur tous points.

PECs désigne des certificats d'actions privilégiées émises par Luxco, à tout moment, avec une valeur de 1.00 EUR chacun;

Personne Liée désigne:

(a) en rapport avec une personne, sa Famille Proche et toute personne à qui cet individu a transféré des Actions Ordinaires et des Actions de Management de Classe I conformément à l'article 11 (sur la base que le cessionnaire sera traité comme une Personne Liée du cédant); et

(b) en rapport avec l'engagement tout membre de cet engagement de groupe et toute personne qui dans cet engagement a transféré ses Actions Ordinaires et les Actions de Management de Classe I, conformément à l'article 11 (sur la base que le cessionnaire sera traité comme une Personne Liée du cédant);

Règlement désigne la date du 13 février 2013, date du règlement de l'Offre;

Reinvestment Managers désigne les détenteurs d'un certain nombre d'Actions Ordinaires;

Revenus Nets désigne le montant total des revenus net en numéraire (ou revenus sous la forme de titres facilement négociables), après avoir:

(i) (re)payé toutes les dettes externes.

(ii) fait des provisions pour dépenses incongrues par le Groupe, qu'il soit en relation avec l'impôt ou autre; et

(iii) remboursé l'Investisseur ou tout membre du Groupe Investisseur pour tout frais raisonnable de transaction en lien avec la préparation et l'implantation de l'Exit et par ailleurs en relation avec les investissements de l'Investisseur dans la Société, dans la mesure où de telles dépenses n'ont pas été allouées ou remboursées par Luxco, la société ou tout membre du Groupe sous le Contrat d'Investissement.

Société du Management Al Garden Management & Cy S.C.A.

Société désigne Mediq N.V.;

société désigne toute personne morale, de quelque droit qu'elle relève;

société Holding Signifie une entité qui en relation avec une autre entité ou une Filiale

(a) détient ou contrôle (directement ou indirectement) dans la Filiale des actions conférant plus de 50% des droits de votes exercable durant l'assemblée générale de la Filiale pour toute ou substantiellement tout type de décision;

(b) a un droit de nommer ou de révoquer ses membres du conseil d'administration;

(c) a le droit d'exercer une influence dominante sur la Filiale:

(i) en vertu des dispositions contenues dans les statuts de la Filiales; ou

(ii) ou en vertu d'un contrat de direction;

(d) contrôle seul suivant les dispositions contractuelles avec d'autres actionnaires ou membres une majorité des droits de votes dans la Filiale,

et pour les besoins de cette définition:

(i) une entité devrait être traité comme un membre d'une autre entité si (X) une de ses Filiales est membre de cette entité; ou (Y) des actions dans cette entité sont détenues par une personne agissant pour son compte ou pour le compte de ses Filiales;

(ii) une entité devrait être considérée comme exerçant une position dominante sur une entité seulement si elle a le droit de donner des directives en relations avec les règlements opérationnels et financiers de cette entité devant être respecté par les administrateurs qu'ils soient ou non pour le bénéfice d'une autre entité;

(iii) contrat de direction signifie un contrat écrit conférant un droit d'influence dominante qui:

(A) est autorisé par les statuts de l'entité en relation avec le droit exercable; et

(B) est autorisé par les lois du l'état dans lequel est établie l'entité; et

(iv) toute entité qui est une Filiale d'une autre entité pourrait aussi être une Filiale d'une autre entité qui en serait une Filiale.

Statuts désigne, dans le cas où le contexte l'exige, les Statuts de Luxco et/ou les Statuts de la Société du Management tels que modifiés à tout moment;

Statuts de Luxco désigne les statuts de la Société tels qu'ils peuvent être amenés à subir une modification en accord avec le Contrat d'Investissement;

Statuts de la Société

du Management désigne les statuts de la Société du Management qui peuvent être modifiés à tout moment en conformité au Contrat d'Investissement;

Statuts de la Société désigne les Statuts de Luxco tels que mis en place lors du processus d'offre tels qu'ils peuvent subir une modification de temps en temps

Vendeur la définition est précisée au terme de l'article 11.1

Vente désigne la vente des actions d'un ou plusieurs membres du Groupe et/ou la vente de la totalité ou de la quasi-totalité de l'actif du Groupe, qu'il s'agisse d'une transaction unique ou d'une série de transactions (incluant, si cela est applicable, à travers une fusion, une scission ou une dissolution de l'entreprise considérée, financé un acheteur tier), et par conséquent le ou les personnes (s) prenne (ent) une Participation Majoritaire dans Luxco.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des parties comparantes et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des parties comparantes, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, la mandataire des parties comparantes a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L. HARROCH, V.A. BASTIAN, C. WERSANDT.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 20 juin 2013. Relation: EAC/2013/8000. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): Monique HALSDORF.

Référence de publication: 2013090299/1286.

(130111079) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2013.

---

**ABH Holdings S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 151.018.

Les comptes consolidés de la société ABH Holdings S.A. au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013090286/10.

(130110488) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2013.

---

**Algeco/Scotsman Management S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 160.307.

Les comptes annuels audités au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Algeco/Scotsman

Gérant

Représentée par Jan Willem Overheul

Gérant de classe B

Référence de publication: 2013090265/14.

(130110410) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2013.

---

**Allianz Private Equity Luxembourg I SICAV-FIS, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 14, boulevard F.D. Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 164.997.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013090266/11.

(130111303) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2013.

**Allianz Private Equity Luxembourg II SICAV-FIS, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 14, boulevard F.D. Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 164.999.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013090267/11.

(130111304) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2013.

**UBS (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 11.142.

*Extrait rectificatif concernant la modification déposée le 11 août 2010 sous la référence L100124038*

Le présent document est établi en vue de corriger les informations inscrites auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg. En effet, une erreur s'est produite lors du dépôt enregistré en date du 11 août 2010 sous la référence L100124038.

Le 10 mai 2010, le mandat d'Ernst & Young a été renouvelé en tant que réviseur d'entreprises agréé et non en tant que commissaire aux comptes de la Société.

Toutes les autres mentions de la publication demeurent inchangées.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2013.

UBS (Luxembourg) S.A.

Signature

Référence de publication: 2013092018/18.

(130112114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

**UK Students Hammersmith S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 15.000,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 153.828.

EXTRAIT

Par résolutions prises en date du 28 juin 2013, les associés de la Société ont décidé:

- de nommer M. Guy Harles, avocat, né le 04 mai 1955 à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ayant son adresse professionnelle au 14, rue de Luxembourg, 8077 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et ce, pour une durée indéterminée;

- de nommer M. Damien Renonnet, directeur associé, né le 07 mai 1977 à Verviers, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 2, avenue Charles de Gaulle, 1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et ce, pour une durée indéterminée;

- de nommer M. David Pearson, directeur général, né le 13 décembre 1968 à Washington D.C., Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 1001, Pennsylvania Avenue NW, Suite 220 South, Washington DC 20004-2505, Etats-Unis d'Amérique, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et ce, pour une durée indéterminée; et

- de nommer M. Robert Konigsberg, directeur général, né le 25 mars 1969 à New Mexico, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 1001, Pennsylvania Avenue NW, Suite 220 South, Washington DC 20004-2505, Etats-Unis d'Amérique, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et ce, pour une durée indéterminée.

En conséquence, le conseil de gérance de la Société est, au 28 juin 2013, constitué des personnes suivantes:

- CEREP Management S.à r.l.;

- M. Guy Harles;

- M. Damien Renzonnet;
- M. David Pearson; et
- M. Robert Konigsberg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 04 juillet 2013.

Référence de publication: 2013092021/30.

(130111462) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

---

#### **Unicapital Investments (Management) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 124.018.

L'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires tenue le 26 avril 2013 a adopté les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée a pris note de la démission de Messieurs Christophe De Dardel et de Hanspeter Bader prenant effet à partir du 25 mars 2013.

2. L'Assemblée a nommé Mr Benoît Paquay (demeurant 6B Route de Trèves, Senningerberg, L-2633 Luxembourg) comme administrateur de la société de gestion Unicapital Investments (Management) S.A. prenant effet à partir du 25 mars 2013 et pour une période d'un an se terminant à la prochaine Assemblée Générale Annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2014;

3. L'Assemblée a réélu Messieurs Steve David (demeurant au Grand-Duché de Luxembourg), Gérard Pfauwadel (demeurant en France) et Bernard Sabrier (demeurant au Royaume-Uni) dans leur fonction d'administrateurs de la société de gestion Unicapital Investments (Management) S.A. pour une période d'un an se terminant à la prochaine Assemblée Générale Annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2014;

4. PricewaterhouseCoopers S.à r.l. a été réélu dans sa fonction de Réviseur d'Entreprises de la Société pour une période d'un an se terminant à la prochaine Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour UNICAPITAL INVESTMENTS (MANAGEMENT) S.A.

Northern Trust Luxembourg Management Company S.A.

Référence de publication: 2013092025/24.

(130111937) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

---

#### **UK Students Isledon S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 15.000,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 154.726.

#### EXTRAIT

Par résolutions prises en date du 28 juin 2013, les associés de la Société ont décidé:

- de nommer M. Guy Harles, avocat, né le 04 mai 1955 à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ayant son adresse professionnelle au 14, rue de Luxembourg, 8077 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et ce, pour une durée indéterminée;

- de nommer M. Damien Renzonnet, directeur associé, né le 07 mai 1977 à Verviers, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 2, avenue Charles de Gaulle, 1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et ce, pour une durée indéterminée;

- de nommer M. David Pearson, directeur général, né le 13 décembre 1968 à Washington D.C., Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 1001, Pennsylvania Avenue NW, Suite 220 South, Washington DC 20004-2505, Etats-Unis d'Amérique, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et ce, pour une durée indéterminée; et

- de nommer M. Robert Konigsberg, directeur général, né le 25 mars 1969 à New Mexico, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 1001, Pennsylvania Avenue NW, Suite 220 South, Washington DC 20004-2505, Etats-Unis d'Amérique, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et ce, pour une durée indéterminée.

En conséquence, le conseil de gérance de la Société est, au 28 juin 2013, constitué des personnes suivantes:

- CEREP Management S.à r.l.;
- M. Guy Harles;
- M. Damien Renzonnet;
- M. David Pearson; et

- M. Robert Konigsberg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 04 juillet 2013.

Référence de publication: 2013092022/30.

(130111464) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

---

**Celox S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 24, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 9.711.

—  
*Extrait de l'assemblée générale ordinaire de la société tenue le 14 juin 2013*

L'assemblée générale a renouvelé les mandats suivants jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle devant se tenir en relation avec les comptes annuels de l'exercice de la Société se clôturant au 31 décembre 2013:

1. Monsieur Jonas AF JOCHNICK, Président et administrateur A, demeurant professionnellement à B-1410 Waterloo, 161, Drève Richelle, Belgique;

2. Monsieur André LINDEKRANTZ, administrateur B, demeurant professionnellement à B-1410 Waterloo, 161, Drève Richelle, Belgique;

3. Monsieur Fredrik STENMO, administrateur A, demeurant professionnellement à B-1410 Waterloo, 161, Drève Richelle, Belgique;

4. Monsieur Jonas AF JOCHNICK, administrateur-délégué à la gestion journalière, demeurant professionnellement à B-1410 Waterloo, 161, Drève Richelle, Belgique;

5. Monsieur Per JONSSON, demeurant professionnellement à B-1410 Waterloo, 161, Drève Richelle, en qualité de commissaire aux comptes; et

6. La société BDO Audit S.A. ayant son siège social à L-2013 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 147.570, en qualité de réviseur d'entreprise agréé.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013093141/24.

(130114375) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2013.

---

**Kompil S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1537 Luxembourg, 9, rue des Foyers.

R.C.S. Luxembourg B 172.741.

—  
La Société a été constituée par acte notarié en date du 9 Novembre 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 3017 du 13 décembre 2012.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

KOMPIL S.A.

Référence de publication: 2013092539/13.

(130113020) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2013.

---

**LionLead Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 144.888.

—  
*Extrait des résolutions de l'associé unique de la société du 28 juin 2013*

L'Associé unique renouvelle au poste de gérant Messieurs Noël DIDIER, 1 rue Joseph Hackin L-1746 Luxembourg, Jacques BONNIER, 1 rue Joseph Hackin L-1746 Luxembourg et Bertrand BARTHEL pour une nouvelle période; celle-ci viendra à échéance à l'issue l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2013.

Pour Extrait Conforme  
FIDUPAR  
Signatures

Référence de publication: 2013092546/16.

(130112794) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2013.

---

**Lux Vex S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 178.460.

L'an deux mille treize,

Le vingt-huit juin,

Par-devant Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

Monsieur Emmanuel VILLETTE, dirigeant de sociétés, né le 23 février 1971 à Paris (France), demeurant à F-27120 Pacy sur Eure, 38, rue de Pacel,

ici représenté par Madame Ariane VIGNERON, employée privée, demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 24 juin 2013,

laquelle procuration restera, après avoir été signée «ne varietur» par la représentante du comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Ledit comparant, représenté comme indiqué ci-avant, déclare et prie le notaire de documenter ce qui suit:

1. Le comparant, prénommé, est l'associé unique de la société à responsabilité limitée "LUX VEX S.à r.l.", ayant son siège social à L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentais, en date du 5 juin 2013, enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 10 juin 2013, LAC/2013/26324, en voie de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, en cours d'inscription au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg.

2. Le comparant déclare que lors de la constitution de la société "LUX VEX S.à r.l.", le capital social a été libéré par un apport en nature de deux cent deux mille trois cent quarante (202.340) parts sociales de la société «VEX S.à r.l.», société à responsabilité limitée de droit français, ayant son siège social à F-75008 Paris, 3, rue de Stockholm, et enregistrée auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Paris sous le numéro 501 817 977, évalué à cinq millions sept cent cinquante-six mille cinq cent soixante-treize euros (EUR 5.756.573,00).

Toutefois, les évaluations du capital social, du nombre de parts sociales ainsi que l'évaluation de la soulte reversée à l'associé unique telle qu'indiquée dans l'acte de constitution précité, sont erronées.

L'apport en nature de deux cent deux mille trois cent quarante (202.340) parts sociales de la société «VEX S.à r.l.», prénommée, devait être ventilé comme suit:

- le capital social est fixé à cinq millions deux cent trente-six mille cinq cent soixante-treize euros (EUR 5.236.573,00), représenté par cinq millions deux cent trente-six mille cinq cent soixante-treize (5.236.573) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,00) chacune;

- le montant de la soulte reversée à l'associé unique est fixé à cinq cent vingt mille euros (EUR 520.000,00).

Il convient alors de lire la souscription et la libération du capital social ainsi que la description de l'apport comme suit:

*"Souscription et Libération*

Les Statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, l'associé unique, prénommé, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire les cinq millions deux cent trente-six mille cinq cent soixante-treize (5.236.573) parts sociales représentant la totalité du capital social de la Société et les libérer par un apport en nature.

*Description de l'apport*

Monsieur Emmanuel VILLETTE, prénommé, représenté comme dit ci-avant, déclare souscrire en son nom et pour son propre compte cinq millions deux cent trente-six mille cinq cent soixante-treize (5.236.573) parts sociales d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,00) chacune et libérer intégralement ces parts sociales par un apport en nature consistant en deux cent deux mille trois cent quarante (202.340) parts sociales de la société «VEX S.à r.l.», société à responsabilité limitée de droit français, ayant son siège social à F-75008 Paris, 3, rue de Stockholm, et enregistrée auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Paris sous le numéro 501 817 977. Le montant total de l'apport réalisé par Monsieur Emmanuel VILLETTE, prénommé, est évalué à cinq millions sept cent cinquante-six mille cinq cent soixante-treize euros (EUR 5.756.573,00).

L'apport des parts sociales de la société «VEX S.à r.l.», prénommée, donne dès lors lieu au versement d'une soulte d'un montant de cinq cent vingt mille euros (EUR 520.000,00) au profit de Monsieur Emmanuel VILLETTE, prénommé."

Un rapport rectificatif de réviseur d'entreprises indépendant, à savoir la "FIDUCIAIRE EVERARD & KLEIN", représentée par Monsieur Roland KLEIN, réviseur d'entreprises, ayant son siège social à L-5969 Itzig, 83, rue de la Libération, restera annexé au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement après avoir été signé «ne varietur» par la représentante du comparant et le notaire instrumentant, et dont les conclusions sont les suivantes:

«Nous n'avons pas d'observations à formuler quant à cette rectification de la souscription et libération du capital social et nous sommes d'avis que l'apport de 202.340 parts sociales de la société "VEX s.à r.l." conduit à une valeur au moins égale au nombre et la valeur nominale des 5.236.573 actions de € 1,00 et d'une soulte de € 520.000 à émettre en contrepartie de l'apport.»

3. Le comparant, représenté comme indiqué ci-avant, constate qu'il y a alors lieu de reformuler le texte de l'article 5.1. des statuts comme suit:

**Art. 5. "Capital.**

5.1 Le capital social est fixé à cinq millions deux cent trente-six mille cinq cent soixante-treize euros (EUR 5.236.573,00), représenté par cinq millions deux cent trente-six mille cinq cent soixante-treize (5.236.573) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,00) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées."

4. Le comparant, représenté comme indiqué ci-avant, prie le notaire soussigné de faire mentionner la rectification qui précède partout où il y a lieu, et confère tous pouvoirs nécessaires à ces fins au porteur d'une expédition du présent acte.

Plus rien ne se trouvant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la représentante du comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé le présent procès-verbal avec le notaire.

Signé: A. Vigneron, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 28 juin 2013. Relation: LAC/2013/30003. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Irène THILL.

Pour expédition conforme.

Luxembourg, le 8 juillet 2013.

Référence de publication: 2013092575/79.

(130113191) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2013.

---

**Laurada S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 11, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 110.048.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires de la Société tenue le 25 juin 2013 que:

- (i) Monsieur Emmanuel Abramczyk (résidant à 11, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg), (ii) Monsieur Manuel de Carvalho-Macedo (résidant à 11, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg) et (iii) Monsieur Gary Janaway (résidant à 21, rue de Sandweiler, L-5362 Schrassig) ont été nommés administrateurs de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2013.

*Un mandataire*

Référence de publication: 2013092560/14.

(130113653) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2013.

---

**Laudamar S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 101.354.

Société constituée le 11 juin 2004 par Me Henri Hellinckx, acte publié au Memorial C n° 844 du 17 août 2004. Les statuts furent modifiés par Me Martine Schaeffer le 20 juin 2007, deux actes publiés au Mémorial C n° 2600 (14.11.2007) et n° 2664 (21.11.2007).

EXTRAIT

Il résulte d'une Assemblée Générale ordinaire tenue le 26 juin 2013 que:

Le mandat de chacun des trois administrateurs Messieurs Jean Wagener, Marc Chatel, et la société Keylex Services (U.K.) Ltd représentée par Monsieur Patrick Weber est reconduit pour une nouvelle période de une année, soit jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes clos au 31.12.2013.

Le mandat de Président du Conseil d'Administration, Monsieur Jean Wagener, est également reconduit jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes clos au 31.12.2013

Le mandat du Commissaire aux comptes, la société Compagnie Européenne de Révision Sàrl, domiciliée au 15 rue des Carrefours, L-8124 Bridel est reconduit jusqu'à l'Assemblée générale statuant sur les comptes clos au 31.12.2013.

Pour extrait  
Jean WAGENER  
Le Mandataire

Référence de publication: 2013092559/22.

(130113757) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2013.

---

**Luxlode S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8030 Strassen, 163, rue du Kiem.

R.C.S. Luxembourg B 166.548.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social en date du 21 juin 2013*

*3<sup>ème</sup> Résolution:*

L'Assemblée Générale décide de renouveler, avec effet au 21 juin 2013, le mandat des administrateurs:

- Monsieur Adrien COULOMBEL (Administrateur de classe A)
- Monsieur Massimo LONGONI (Administrateur de classe B)
- Monsieur Jean-Pierre VERLAINE (Administrateur de classe A), demeurant professionnellement au 163, rue du Kiem à L-8030 Strassen
- Monsieur Nino MASCELLARO (Administrateur de classe B)

et le mandat de réviseur d'entreprises agréé: DELOITTE AUDIT S.à r.l.

jusqu'à l'assemblée générale statutaire à tenir en 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013092551/18.

(130112647) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2013.

---

**Kosmoline S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1461 Luxembourg, 1, rue d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 147.634.

—  
*Auszug aus dem Protokoll der außerordentlichen Generalversammlung vom 30. Dezember 2012 geht hervor, dass:*

1. Das Verwaltungsratsmitglied HEIDERSCHIED Dan mit sofortiger Wirkung zurücktritt.
2. Zum Verwaltungsratsmitglied die Multimmo S.A. (RCS Luxembourg B 140.475) mit Sitz in 1, rue d'Eich, L-1461 Luxembourg, vertreten durch Herrn LADYANNIS Konstantinos, Geschäftsmann, geboren am 23. Oktober 1970 in Bochum, berufsansässig in 1, rue d'Eich, L-1461 Luxembourg, ernannt wird.

Das Mandat des Verwaltungsratsmitglieds endet zum Abschluss der Jahreshauptversammlung im Jahre 2017.

3. Der Rechnungsprüfer E.C.G. Domiciliation S.à r.l. (RCS Luxemburg B 97.584), mit Gesellschaftssitz in 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, mit sofortiger Wirkung zurücktritt.

4. Zum Rechnungsprüfer Immo 55 S.A. (RCS Luxemburg B 138.626), mit Gesellschaftssitz in 1, rue d'Eich, L-1461 Luxembourg ernannt wird.

Das Mandat endet während der Generalversammlung des Jahres 2017.

Luxemburg, den 30. Dezember 2012.

Référence de publication: 2013092528/19.

(130113071) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2013.

---

**La Table de Léon S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3237 Bettembourg, 17, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 129.156.

—  
*Extrait de l'Assemblée générale extraordinaire du 28 juin 2013*

1) Il résulte d'une convention de cession de parts sociales signée en date du 28 juin 2013, que Monsieur Laurent TRENTI, demeurant 17 rue de la Gare, L-3237 Bettembourg, cède à Madame Odile Gallo, demeurant Rte de Rodemack à F-57570 Fixem, 20 (vingt) parts sociales qu'il détient dans la société La Table de Léon S.à r.l.

Suite à cette cession de parts sociales, Madame Odile Gallo devient associée unique de la société.

2) L'assemblée accepte la démission de Monsieur Laurent TRENTI de son poste de gérant administratif.

Dont acte, fait et passé à Bettembourg au siège de la société.

Pour extrait

TRENTI Laurent. / GALLO Odile

Référence de publication: 2013092543/16.

(130113143) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2013.

---

**Lambda-Group S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1461 Luxembourg, 1, rue d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 147.407.

—  
*Auszug aus dem Protokoll der außerordentlichen Generalversammlung vom 30. Dezember 2012 geht hervor, dass:*

1. Das Verwaltungsratsmitglied HEIDERSCHIED Dan mit sofortiger Wirkung zurücktritt.

2. Zum Verwaltungsratsmitglied die Multimmo S.A. (RCS Luxembourg B 140.475) mit Sitz in 1, rue d'Eich, L-1461 Luxembourg, vertreten durch Herrn LADOYANNIS Konstantinos, Geschäftsmann, geboren am 23. Oktober 1970 in Bochum, berufsansässig in 1, rue d'Eich, L-1461 Luxembourg, ernannt wird.

Das Mandat des Verwaltungsratsmitglieds endet zum Abschluss der Jahreshauptversammlung im Jahre 2017.

3. Der Rechnungsprüfer E.C.G. Domiciliation S.à r.l. (RCS Luxemburg B 97.584), mit Gesellschaftssitz in 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, mit sofortiger Wirkung zurücktritt.

4. Zum Rechnungsprüfer Immo 55 S.A. (RCS Luxemburg B 138.626), mit Gesellschaftssitz in 1, rue d'Eich, L-1461 Luxembourg ernannt wird.

Das Mandat endet während der Generalversammlung des Jahres 2017.

Luxemburg, den 30. Dezember 2012.

Référence de publication: 2013092554/19.

(130113072) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2013.

---

**LARAM S.A., société de gestion de patrimoine familial, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 681, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 70.661.

—  
*Extrait du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en date du 27 juin 2013*

L'Assemblée Générale décide avec effet immédiat de transférer le siège social de la société du 55-57, avenue Pasteur à L-2311 Luxembourg au 681, rue de Neudorf à L-2220 Luxembourg.

L'Assemblée Générale constate le changement d'adresse professionnelle de deux administrateurs, à savoir Monsieur Nico HANSEN et Madame Sophie BATARDY:

- Monsieur Nico HANSEN demeure professionnellement 681, rue de Neudorf à L-2220 Luxembourg

- Madame Sophie BATARDY demeure professionnellement 681, rue de Neudorf à L-2220 Luxembourg

L'Assemblée Générale constate également le changement d'adresse du commissaire aux comptes:

- MGI FISOGEST S.à r.l., sise 681, rue de Neudorf à L-2220 Luxembourg

L'Assemblée Générale constate aussi le changement d'adresse professionnelle de l'administrateur délégué:

- Monsieur Nico HANSEN demeure professionnellement 681, rue de Neudorf à L-2220 Luxembourg

Référence de publication: 2013092555/19.

(130113649) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2013.

---

**Laudamar Participations S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 101.465.

Société constituée le 25 juin 2004 par Me André Schwachtgen, acte publié au Mémorial C n° 868 du 25 août 2004.

Les statuts ont été modifiés le 30 mars 2007 par Me André Schwachtgen, acte publié au Mémorial C n° 1105 du 8 juin 2007.

## EXTRAIT

Il résulte d'une Assemblée générale ordinaire tenue le 26 juin 2013 que:

Le mandat de chacun des trois Administrateurs Messieurs Jean Wagener, Patrick Weber et la société Laudamar SA, est reconduit pour une année, soit jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes clos au 31.12.2013.

Le mandat de Président du Conseil d'administration, Monsieur Jean Wagener, est également reconduit jusqu'à l'AG statuant sur les comptes clos au 31.12.2013.

Le mandat du Commissaire aux comptes, la société Compagnie Européenne de Révision Sàrl, domiciliée au 15 rue des Carrefours, L-8124 Bridel est reconduit pour une année, soit jusqu'à l'Assemblée statuant sur les comptes clos au 31.12.2013.

Pour extrait  
Jean Wagener  
*Le Mandataire*

Référence de publication: 2013092557/22.

(130113800) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2013.

**LIP third S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6637 Wasserbillig, 16, Esplanade de la Moselle.

R.C.S. Luxembourg B 139.170.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUDWIG CONSULT S.A.R.L.  
*EXPERTS COMPTABLES - FIDUCIAIRE*  
31, OP DER HECKMILL - L-6783 GREVENMACHER  
Signature

Référence de publication: 2013092569/13.

(130113132) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2013.

**Les Espaces d'Eich S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7243 Bereldange, 66, rue du Dix Octobre.

R.C.S. Luxembourg B 125.114.

## EXTRAIT

Il résulte de la réunion de l'Assemblée Générale ordinaire tenu le 03 mai 2013 que:

Nomination des nouveaux membres du Conseil d'administration:

- Monsieur ROLLINGER Nico, administrateur de sociétés, demeurant à L-8126 Bridel, 2, rue Guillaume Stolz est réélu Administrateur;

- Monsieur ROLLINGER Sven, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-8126 Bridel, 2, rue Guillaume Stolz a été nommé Administrateur pour une durée de 6 ans;

- Monsieur ROLLINGER Sammy, employé privé, demeurant professionnellement à L-8126 Bridel 2, rue Guillaume Stolz, a été nommé Administrateur pour une durée de 6 ans;

Nomination du nouveaux commissaire aux comptes:

- Monsieur GUEDES Jorge, demeurant professionnellement à L-7327 Steinsel, 35, rue J.-F. Kennedy, a été nommé Commissaire aux Comptes pour une durée de 6 ans.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013092545/20.

(130113716) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2013.

**Lazard Wealth Management Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 2.000.000,00.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 162.855.

—  
*Extrait des résolutions adoptées par l'associé unique de la Société en date du 27 juin 2013*

En date du 27 juin 2013, l'associé unique a pris la décision de:

- prendre acte et accepter la démission de Madame Marina Gonatas, de Monsieur Bruno Roger et de Monsieur Wouter Gabriëls de leurs fonctions de gérant de la Société, avec effet immédiat;
- nommer comme gérant de la Société Monsieur Robert Rountree, né le 4 avril 1959 à Saltburn-by-the-Sea (Royaume Uni) et demeurant au 4, rue Thiers, F-75116 Paris pour une durée indéterminée avec effet immédiat.

Fait à Luxembourg, le 4 juillet 2013.

*Pour la Société*

Signature

Référence de publication: 2013092544/17.

(130112783) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2013.

---

**Lynxis S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7526 Mersch, 5, allée John W. Leonard.

R.C.S. Luxembourg B 132.669.

—  
*Assemblée générale extraordinaire le 13 juin 2013.*

S'est réunie l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société anonyme «LYNXIS» ayant son siège à Beringen, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro B 132.669.

*Première résolution:*

L'assemblée générale, à l'unanimité des voix, décide de transférer le siège de l'activité au 5 Allée John W. Leonard à 7526 Mersch en date du 10/6/2013.

*Deuxième résolution:*

L'assemblée générale, à l'unanimité des voix, décide de nommer Monsieur Jean-Paul Legoux, demeurant au 11 rue Letellier à 1932 Luxembourg, à dater de ce jour à la fonction de commissaire aux comptes, pour une durée de 6 ans.

*Le Président / Le secrétaire / Le scrutateur*

Référence de publication: 2013092586/17.

(130112747) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2013.

---

**LVC Consult Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 32.000,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12D, Impasse Drosbach.

R.C.S. Luxembourg B 97.543.

—  
EXTRAIT

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 avril 2013: -

- Est acceptée avec effet immédiat la démission de Monsieur Turner Richard en tant qu'administrateur.
- Est acceptée avec effet immédiat la nomination de Monsieur Marc Legrand, né le 22 juillet 1955 à Paris (France) avec adresse professionnelle au 12D Impasse Drosbach, L-1882 Luxembourg comme administrateur en remplacement de Monsieur Richard Turner jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2015, celui-ci reprenant le mandat en cours.

Luxembourg, le 22 avril 2013.

*Pour LVC Consult Luxembourg S.A.*

Référence de publication: 2013092585/16.

(130113589) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2013.

---

**Lux-Cassing S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6630 Wasserbillig, 41, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 58.498.

---

**LIQUIDATION JUDICIAIRE***Extrait*

Par jugement rendu en date du 4 juillet 2013, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, a en vertu de l'article 203 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, prononcé la dissolution et ordonné la liquidation de la société:

- Société LUX-CASSING Sarl, avec siège social à L-6630 Wasserbillig, 41, Grand-Rue, de fait inconnue à cette adresse.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Monsieur Thierry SCHILTZ, juge au Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, et liquidateur Maître Cécilia COUSQUER, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, et ordonne aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances au greffe du Tribunal de commerce de et à Luxembourg avant le 26 juillet 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme  
Me Cécilia COUSQUER  
*Le liquidateur*

Référence de publication: 2013092576/21.

(130113407) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2013.

---

**Hermitage Capital S.A. - SICAV-SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 167.953.

---

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue à Luxembourg le 12 juin 2013*

- L'Assemblée Générale décide d'élire le Réviseur d'Entreprises, KPMG Luxembourg S.à r.l., pour une période d'un an prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui validera les comptes au 31 décembre 2013.

A l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire,

Le Réviseur d'Entreprises est:

KPMG Luxembourg S.à r.l., ayant son siège social au 9 allé Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Luxembourg, le 8 juillet 2013.

BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE

Société Anonyme

Référence de publication: 2013093329/17.

(130114069) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2013.

---

**Hesperkutsch S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 20, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 78.579.

---

*Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire*

Les associés, exerçant les pouvoirs de l'assemblée générale, ont pris les résolutions suivantes:

1) Ratification de la démission du gérant technique:

- Monsieur Arsim SHATROLLI, cuisinier, né le 15 septembre 1970 à Brece (SCG), demeurant à L-1452 Luxembourg, 16, rue Théodore Eberhard.

2) Nomination du gérant unique:

- Monsieur Mourad DHOUBI, cuisinier, né le 16 décembre 1971 à Ouled Haffouz, demeurant L-5886 Alzingen, 516A, route de Thionville.

3) La société se trouve valablement engagée en toutes circonstances vis-à-vis des tiers par les signatures conjointes d'un associé et du gérant unique.

Luxembourg, le 08 juillet 2013.

Les Associés

Référence de publication: 2013093331/19.

(130113831) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2013.

---

**Haifa S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 32.000,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12D, Impasse Drosbach.

R.C.S. Luxembourg B 88.666.

---

Il est porté à la connaissance du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg et afin de mettre à jour les informations inscrites auprès de celui-ci:

- que Monsieur Patrick Goldschmidt, né à Luxembourg le 2 février 1970 avec adresse au 13, Rue Arthur Herchen, L-1727 Luxembourg est le représentant permanent de la société Nationwide Management S.A. inscrite au numéro RCS B 99746 et ayant son siège social suite à son transfert de siège intervenu le 16 décembre 2012 au 12D Impasse Drosbach, L-1882 Luxembourg, à partir du 15 avril 2013 et ce en remplacement de Madame Rika Mamdy.

- que Monsieur Jean-Bernard Zeimet, né à Luxembourg le 05 mars 1953 avec adresse au 51, Rue de Merl, L-2146 Luxembourg est le représentant permanent de la société Tyndall Management S.A. inscrite au numéro RCS B 99747 et ayant son siège social suite à son transfert de siège intervenu le 16 décembre 2012 au 12D Impasse Drosbach, L-1882 Luxembourg, à partir du 15 avril 2013 et ce en remplacement de Madame Rika Mamdy.

- que Monsieur Patrick Goldschmidt, né à Luxembourg le 2 février 1970 avec adresse au 13, Rue Arthur Herchen, L-1727 Luxembourg est le représentant permanent de la société Alpmann Management S.A. inscrite au numéro RCS B 99739 et ayant son siège social suite à son transfert de siège intervenu le 16 décembre 2012 au 12D Impasse Drosbach, L-1882 Luxembourg, à partir du 15 avril 2013 et ce en remplacement de Madame Rika Mamdy.

Luxembourg, le 15 avril 2013.

Pour HAIFA S.A.

Référence de publication: 2013093325/23.

(130114686) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2013.

---

**Gugler Europe S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1368 Luxembourg, 32, rue du Curé.

R.C.S. Luxembourg B 95.879.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

IF EXPERTS COMPTABLES

B.P. 1832 L-1018 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2013093318/12.

(130114502) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2013.

---

**Haifa International Services S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 30.986,69.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12D, Impasse Drosbach.

R.C.S. Luxembourg B 66.424.

---

Il est porté à la connaissance du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg et afin de mettre à jour les informations inscrites auprès de celui-ci:

- que Monsieur Patrick Goldschmidt, né à Luxembourg le 2 février 1970 avec adresse au 13, Rue Arthur Herchen, L-1727 Luxembourg est le représentant permanent de la société Nationwide Management S.A. inscrite au numéro RCS B 99746 et ayant son siège social suite à son transfert de siège intervenu le 16 décembre 2012 au 12D Impasse Drosbach, L-1882 Luxembourg, à partir du 15 avril 2013 et ce en remplacement de Madame Rika Mamdy.

- que Monsieur Jean-Bernard Zeimet, né à Luxembourg le 05 mars 1953 avec adresse au 51, Rue de Merl, L-2146 Luxembourg est le représentant permanent de la société Tyndall Management S.A. inscrite au numéro RCS B 99747 et ayant son siège social suite à son transfert de siège intervenu le 16 décembre 2012 au 12D Impasse Drosbach, L-1882 Luxembourg, à partir du 15 avril 2013 et ce en remplacement de Madame Rika Mamdy.

- que Monsieur Patrick Goldschmidt, né à Luxembourg le 2 février 1970 avec adresse au 13, Rue Arthur Herchen, L-1727 Luxembourg est le représentant permanent de la société Alpmann Management S.A. inscrite au numéro RCS B 99739 et ayant son siège social suite à son transfert de siège intervenu le 16 décembre 2012 au 12D Impasse Drosbach, L-1882 Luxembourg, à partir du 15 avril 2013 et ce en remplacement de Madame Rika Mamdy.

Luxembourg, le 15 avril 2013.

Pour HAIFA INTERNATIONAL SERVICES S.A.

Référence de publication: 2013093324/24.

(130114451) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2013.

---

**Gulliver S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 70, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 172.221.

—  
EXTRAIT

En date du 1<sup>er</sup> janvier 2013, Wise Management S.à.r.l. a cédé toutes les parts sociales qu'elle détenait dans la Société à Eryck Rebbouh, né le 29 avril 1956 à Alger (Algérie) et résidant à 66, North Gate, Prince Albert Road, London, NW87EH.

La Société a accepté ladite cession à la même date.

En date du 13 juin 2013, l'associé unique de la société a pris les résolutions suivantes:

- La révocation du mandat de gérant de Wise Management S.à.r.l. en date du 1<sup>er</sup> janvier 2013; et
- La nomination de Monsieur Patrice Gallasin né le 9 décembre 1970 à Villers-Semeuse (France) et demeurant professionnellement à 70, route d'Esch 1470 Luxembourg pour un mandat de gérant de la Société à durée indéterminée et avec effet en date du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Le présent extrait remplace l'extrait du dépôt L130096896 du 17 juin 2013

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2013093319/20.

(130114645) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2013.

---

**Gutburg Immobilien S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 681, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 177.713.

—  
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 08 juillet 2013.

Référence de publication: 2013093320/10.

(130113904) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2013.

---

**Graphicom International S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 30.986,69.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12D, Impasse Drosbach.

R.C.S. Luxembourg B 57.433.

—  
Il est porté à la connaissance du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg et afin de mettre à jour les informations inscrites auprès de celui-ci:

- que Monsieur Patrick Goldschmidt, né à Luxembourg le 2 février 1970 avec adresse au 13, Rue Arthur Herchen, L-1727 Luxembourg est le représentant permanent de la société Nationwide Management S.A. inscrite au numéro RCS B 99746 et ayant son siège social suite à son transfert de siège intervenu le 16 décembre 2012 au 12D Impasse Drosbach, L-1882 Luxembourg, à partir du 15 avril 2013 et ce en remplacement de Madame Rika Mamdy.

- que Monsieur Jean-Bernard Zeimet, né à Luxembourg le 05 mars 1953 avec adresse au 51, Rue de Merl, L-2146 Luxembourg est le représentant permanent de la société Tyndall Management S.A. inscrite au numéro RCS B 99747 et ayant son siège social suite à son transfert de siège intervenu le 16 décembre 2012 au 12D Impasse Drosbach, L-1882 Luxembourg, à partir du 15 avril 2013 et ce en remplacement de Madame Rika Mamdy.

- que Monsieur Patrick Goldschmidt, né à Luxembourg le 2 février 1970 avec adresse au 13, Rue Arthur Herchen, L-1727 Luxembourg est le représentant permanent de la société Alpmann Management S.A. inscrite au numéro RCS B

99739 et ayant son siège social suite à son transfert de siège intervenu le 16 décembre 2012 au 12D Impasse Drosbach, L-1882 Luxembourg, à partir du 15 avril 2013 et ce en remplacement de Madame Rika Mamdy.

Luxembourg, le 15 avril 2013.

Pour GRAPHICOM INTERNATIONAL S.A.

Référence de publication: 2013093315/24.

(130114452) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2013.

---

**Sogesal S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.394,68.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 681, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 58.558.

---

*Extrait des résolutions de l'actionnaire unique prises en date du 24 juin 2013*

Siège social

L'Associée unique décide, avec effet au 28 juin 2013, de transférer le siège social de la société du 55-57, avenue Pasteur à L-2311 Luxembourg au 681, rue de Neudorf à L-2220 Luxembourg.

*Gérants*

L'Associée unique constate le changement d'adresse professionnelle des gérants:

Monsieur Nico HANSEN demeure professionnellement 681, rue de Neudorf à L-2220 Luxembourg.

Monsieur Alain BARTHOLME demeure professionnellement 681, rue de Neudorf à L-2220 Luxembourg.

*Associée*

L'Associée unique constate son changement de siège social:

la société anonyme, FISOGEST S.A. a son siège 681, rue de Neudorf L-2220 Luxembourg.

Référence de publication: 2013095484/19.

(130115419) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2013.

---

**Shell Treasury Luxembourg, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8069 Bertrange, 7, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 97.745.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Laurence Macors

*Gérante*

Référence de publication: 2013095471/11.

(130115036) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2013.

---

**Café Multi-Kulti S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1342 Luxembourg, 51, rue de Clausen.

R.C.S. Luxembourg B 130.473.

---

**DISSOLUTION**

L'an deux mille treize, le vingt-cinq juin.

Pardevant Maître Roger ARRENSDORFF, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Ont comparu:

1) Cipriano DA CRUZ RODRIGUEZ DA LUZ, ouvrier, demeurant à L-1831 Luxembourg, 89, rue de la Tour Jacob.

2) Astrid GOERGEN, employée privée, demeurant à L-1831 Luxembourg, 89, rue de la Tour Jacob.

Les comparants exposent ce qui suit:

1) Ils sont propriétaires de la totalité des parts de CAFE MULTI-KULTI S. à r.l., avec siège social à L-1342 Luxembourg, 51, rue de Clausen, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B130.473, constituée suivant acte du notaire Tom METZLER de Luxembourg du 24 juillet 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Numéro 1979 du 13 septembre 2007,

et dont le capital social est fixé à douze mille quatre cents euros (12.400,00 €), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-quatre euros (124,00 €) chacune, entièrement libérées.

2) L'activité de la Société a cessé.

3) Siégeant en assemblée générale extraordinaire modificative des statuts de la Société, ils prononcent la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat.

4) Ils se désignent comme liquidateurs de la Société, et en cette qualité, requierent le notaire d'acter que tout le passif de la Société est réglé tandis que le passif en relation avec la clôture de la liquidation est dûment approvisionné et qu'enfin, par rapport à d'éventuels passifs de la Société actuellement inconnus et donc non encore payés, ils assument irrévocablement l'obligation de les payer de sorte que tout le passif de la Société est réglé.

5) L'actif restant est attribué aux associés.

6) La liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.

7) Décharge pleine et entière est donnée aux gérants de la Société.

8) Les livres et documents de la Société seront conservés pendant cinq (5) ans au domicile de Astrid GOERGEN.

9) Déclaration que, conformément à la loi du 12 novembre 2004, les associés actuels sont les bénéficiaires économiques de l'opération.

Pour les publications et dépôts à faire, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition des présentes.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: DA CRUZ RODRIGUEZ DA LUZ, GOERGEN, ARRENSDORFF.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 28 juin 2013. Relation: LAC / 2013 / 30029. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à des fins administratives.

Luxembourg, le 9 juillet 2013.

Référence de publication: 2013093125/42.

(130114982) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2013.

---

**Calzedonia Finanziaria S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 133.789.

Les comptes au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CALZEDONIA FINANZIARIA S.A.

Alexis DE BERNARDI / Angelo DE BERNARDI

Administrateur délégué / Administrateur délégué

Référence de publication: 2013093127/12.

(130114000) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2013.

---

**Clearsight Turnaround Fund II GP, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 161.071.

En date du 3 Juillet 2013, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de Madame Kathryn O' SULLIVAN de son mandat de gérant de la Société avec effet au 17 mai 2013.

- de nommer Monsieur Duncan SMITH, né le 21 November 1963 à Lewes, Royaume-Uni, ayant l'adresse professionnelle suivante: Parc d'Activités Syrdall, 6, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, en tant que nouveau gérant de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance de la Société est dès lors composé comme suit:

- Monsieur Jakub CRHONEK

- Madame Audrey LEWIS,

- Monsieur Duncan SMITH,

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2013.  
Clearsight Turnaround Fund II GP  
Duncan Smith  
*Mandataire*

Référence de publication: 2013093117/23.

(130113982) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2013.

---

**Carmatel SPF S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 85.111.

Conformément aux dispositions de l'article 64 (2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les Administrateurs élisent en leur sein une Présidente en la personne de Madame Ariane VIGNERON. Cette dernière assumera cette fonction pendant la durée de son mandat qui viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2019.

Luxembourg, le 6 mai 2013.

CARMATEL SPF S.A.

Signatures

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2013093133/15.

(130114424) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2013.

---

**C.RO Ports S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 3-7, rue Schiller.

R.C.S. Luxembourg B 149.469.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 juin 2013*

Messieurs Michel Jadot, Jozef Adriaens et Francisais J.A. Las sont renommés administrateurs.

Monsieur Paul Traen, Licencié en droit, demeurant 4, avenue Joseph SAX L-2515 Luxembourg, est nommé administrateur.

Madame Anne-Marie Grieder est renommée commissaire aux comptes.

Tous les mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale de 2014.

CERTIFIE CONFORME

Michel Jadot / Jozef Adriaens

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2013093102/16.

(130114669) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2013.

---

**CEREP Esplanade 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 139.209.

EXTRAIT

Par résolutions prises en date du 18 juin 2013, l'associé unique de la Société a décidé:

- de nommer M. Guy Harles, avocat, né le 04 mai 1955 à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ayant son adresse professionnelle au 14, rue de Luxembourg, 8077 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et ce, pour une durée indéterminée;

- de nommer M. Damien Renonnet, directeur associé, né le 07 mai 1977 à Verviers, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 2, avenue Charles de Gaulle, 1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et ce, pour une durée indéterminée;

- de nommer M. David Pearson, directeur général, né le 13 décembre 1968 à Washington D.C., Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 1001, Pennsylvania Avenue NW, Suite 220 South, Washington DC 20004-2505, Etats-Unis d'Amérique, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et ce, pour une durée indéterminée; et

- de nommer M. Robert Konigsberg, directeur général, né le 25 mars 1969 à New Mexico, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 1001, Pennsylvania Avenue NW, Suite 220 South, Washington DC 20004-2505, Etats-Unis d'Amérique, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et ce, pour une durée indéterminée.

En conséquence, le conseil de gérance de la Société est, au 18 juin 2013, constitué des personnes suivantes:

- CEREP Management S.à r.l.;
- M. Guy Harles;
- M. Damien Renzonnet;
- M. David Pearson; et
- M. Robert Konigsberg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 08 juillet 2013.

Référence de publication: 2013093148/30.

(130113965) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2013.

---

**NIOC S.A., S.P.F., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R.C.S. Luxembourg B 43.639.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.  
Boulevard Joseph II  
L-1840 Luxembourg  
Signature

Référence de publication: 2013093532/13.

(130114421) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2013.

---

**Nori S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 1, boulevard Joseph II.  
R.C.S. Luxembourg B 94.326.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PRIVATE INVESTMENT TRUST SARL  
Signature

Référence de publication: 2013093533/11.

(130114397) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2013.

---

**CEREP II Investment Nine S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 124.137.

EXTRAIT

Par résolutions prises en date du 18 juin 2013, l'associé unique de la Société a décidé:

- de nommer M. Guy Harles, avocat, né le 04 mai 1955 à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ayant son adresse professionnelle au 14, rue de Luxembourg, 8077 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et ce, pour une durée indéterminée;

- de nommer M. Damien Renzonnet, directeur associé, né le 07 mai 1977 à Verviers, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 2, avenue Charles de Gaulle, 1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et ce, pour une durée indéterminée;

- de nommer M. David Pearson, directeur général, né le 13 décembre 1968 à Washington D.C., Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 1001, Pennsylvania Avenue NW, Suite 220 South, Washington DC 20004-2505, Etats-Unis d'Amérique, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et ce, pour une durée indéterminée; et

- de nommer M. Robert Konigsberg, directeur général, né le 25 mars 1969 à New Mexico, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 1001, Pennsylvania Avenue NW, Suite 220 South, Washington DC 20004-2505, Etats-Unis d'Amérique, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et ce, pour une durée indéterminée.

En conséquence, le conseil de gérance de la Société est, au 18 juin 2013, constitué des personnes suivantes:

- CEREP Management S.à r.l.;
- M. Guy Harles;
- M. Damien Renzonnet;
- M. David Pearson; et
- M. Robert Konigsberg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 09 juillet 2013.

Référence de publication: 2013093154/30.

(130114542) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2013.

---

**Certram Properties Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 117.330.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2013.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2013093156/12.

(130114060) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2013.

---

**Charlston S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2561 Luxembourg, 31, rue de Strasbourg.

R.C.S. Luxembourg B 177.366.

Les statuts coordonnés au 28/06/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 08/07/2013.

Me Cosita Delvaux

*Notaire*

Référence de publication: 2013093157/12.

(130113926) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2013.

---

**JOIN wireless S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 11, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 176.459.

In the year two thousand and thirteen.

On the fourth of July.

Before Maître Jean SECKLER, notary, residing in Junglinster (Grand-Duchy of Luxembourg), acting as replacement of Maître Henri BECK, notary, residing in Echternach (Grand-Duchy of Luxembourg), absent, the last-mentioned will remain the depositary of the present deed.

Was held an extraordinary general meeting of shareholders of the company JOIN wireless S.A., having its registered office at L-1273 Luxembourg, 11, rue de Bitbourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under the number B 176.459 (NIN 2013 2205 702),

incorporated by deed of the notary Henri BECK, residing in Echternach, on the 5<sup>th</sup> of April 2013, published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations number 1319 of June 4, 2013,

having a corporate capital of sixty thousand Euro (€ 60.000.-), represented by one thousand two hundred (1.200) registered Class A shares with a par value of fifty Euro (€ 50.-) each.

The meeting is presided by Ms. Peggy SIMON, private employee, residing professionally at Echternach, 9, Rabatt,

who appoints herself as scrutineer and who elects as secretary Ms. Mariette SCHOU, private employee, residing professionally at Echternach, 9, Rabatt.

The board having thus been formed the chairman states and asks the notary to enact:

That the shareholders present or represented as well as the number of shares held by them are indicated on an attendance list, which after having been signed by the shareholders or their proxy holders, shall remain annexed to this document and shall be filed at the same time with the registration authorities.

It results from the said attendance list that all the issued shares are present or represented, so that the present meeting can take place without prior convening notices.

That the present meeting is regularly constituted and may validly deliberate upon the points of the agenda, which reads as follows:

*Agenda:*

1.- a) Increase of the corporate capital by the amount of NINE HUNDRED AND FORTY-FIVE THOUSAND EURO (€ 945.000.-) so as to raise it from its present amount of SIXTY THOUSAND EURO (€ 60.000.-) to the amount of ONE MILLION AND FIVE THOUSAND EURO (€ 1.005.000.-) by the issue of eighteen thousand nine hundred (18.900) new Class A shares, all vested with the same rights and obligations as the existing shares.

b) Subscription of eighteen thousand nine hundred (18.900) new Class A shares by the existing shareholders in proportion to their participation in the corporate capital and paying up of the new shares at fifty percent (50%) by a payment in cash of the amount of FOUR HUNDRED AND SEVENTY-TWO THOUSAND FIVE HUNDRED EURO (€ 472.500.-).

2.- Amendment of the paragraph 5.1. of article 5 of the articles of incorporation to give it the following reading:

" **5.1.** The corporate capital is set at one million five thousand euro (€ 1,005,000.-) represented by twenty thousand one hundred (20,100) class A shares (the «Class A Shares»), with a par value of fifty Euro (€ 50.-) each. The company may issue class B shares ("Class B Shares") anytime."

3.- Miscellaneous.

After deliberation, the following resolutions were taken by unanimous vote.

*First resolution*

a) INCREASE OF THE CORPORATE CAPITAL

The meeting decides to increase the corporate capital by the amount of NINE HUNDRED AND FORTY-FIVE THOUSAND EURO (€ 945.000.-) so as to raise it from its present amount of SIXTY THOUSAND EURO (€ 60.000.-) to the amount of ONE MILLION AND FIVE THOUSAND EURO (€ 1.005.000.-) by the issue of eighteen thousand nine hundred (18.900) new Class A shares, all vested with the same rights and obligations as the existing shares.

b) SUBSCRIPTION AND PAYMENT

The eighteen thousand nine hundred (18.900) new Class A shares have been subscribed and paid up at fifty percent (50%) by the existing shareholders, in proportion to their participation in the corporate capital, by a payment in cash of the amount of FOUR HUNDRED AND SEVENTY-TWO THOUSAND FIVE HUNDRED EURO (€ 472.500.-).

The amount of FOUR HUNDRED AND SEVENTY-TWO THOUSAND FIVE HUNDRED EURO (€ 472.500.-) is forthwith at the free disposal of the public limited company JOIN wireless S.A. as has been proved to the notary by a bank certificate, who states it expressly.

*Second resolution*

The meeting decides to amend paragraph 5.1. of article 5 of the articles of incorporation to give it the following reading:

" **5.1.** The corporate capital is set at one million five thousand euro (€ 1,005,000.-) represented by twenty thousand one hundred (20,100) class A shares (the «Class A Shares»), with a par value of fifty Euro (€ 50.-) each. The company may issue class B shares ("Class B Shares") anytime."

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

*Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing persons the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing persons, in case of discrepancies between the English and the French texts, the French version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary, by their surnames, first names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille treize.

Le quatre juillet.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg) agissant en remplacement de Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg), absent, lequel dernier restera dépositaire du présent acte.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société JOIN wireless S.A., ayant son siège social à L-1273 Luxembourg, 11, rue de Bitbourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 176.459 (NIN 2013 2205 702),

constituée suivant acte reçu par le notaire Henri BECK, de résidence à Echternach, en date du 5 avril 2013, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 1319 du 4 juin 2013,

ayant un capital social de SOIXANTE MILLE EUROS (€ 60.000.-), représenté par mille deux cents (1.200) actions nominatives de classe A d'une valeur nominale de cinquante Euros (€ 50.-) chacune.

L'assemblée est présidée par Madame Peggy SIMON, employée privée, demeurant professionnellement à Echternach, 9, Rabatt,

qui se nomme elle-même comme scrutateur et qui désigne comme secrétaire Madame Mariette SCHOU, employée privée, demeurant professionnellement à Echternach, 9, Rabatt.

Le bureau ayant ainsi été constitué, la Présidente expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires présents et les mandataires de ceux représentés, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Il résulte de ladite liste de présence que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour, qui est conçu comme suit:

#### *Ordre du jour:*

1.- a) Augmentation du capital social d'un montant de NEUF CENT QUARANTE-CINQ MILLE EUROS (€ 945.000.-) pour le porter de son montant actuel de SOIXANTE MILLE EUROS (€ 60.000.-) au montant d'UN MILLION CINQ MILLE EUROS (€ 1.005.000.-) par la création de dix-huit mille neuf cents (18.900) actions nouvelles de classe A, toutes jouissant des mêmes droits et obligations que les actions existantes.

b) Souscription des dix-huit mille neuf cents (18.900) actions nouvelles de classe A par les actionnaires existants au prorata de leur participation dans le capital social et libération des nouvelles actions à hauteur de cinquante pourcent (50%) par un versement en numéraire du montant de QUATRE CENT SOIXANTE-DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (€ 472.500.-).

2.- Modification de l'alinéa 5.1.de l'article 5 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

" 5.1. Le capital social est fixé à un million cinq mille euros (€ 1.005.000,-) représenté par vingt mille cent (20.100) actions de classe A (les «Actions de Classe A») d'une valeur nominale de cinquante Euro (€ 50,-) chacune. La société pourra émettre des actions de classe B («Actions de Classe B») à tout moment."

3.- Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, après délibération, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

##### a) AUGMENTATION DE CAPITAL

L'assemblée décide d'augmenter le capital social d'un montant de NEUF CENT QUARANTE-CINQ MILLE EUROS (€ 945.000.-) pour le porter de son montant actuel de SOIXANTE MILLE EUROS (€ 60.000.-) au montant d'UN MILLION CINQ MILLE EUROS (€ 1.005.000.-) par la création de dix-huit mille neuf cents (18.900) actions nouvelles de classe A, toutes jouissant des mêmes droits et obligations que les actions existantes.

##### b) SOUSCRIPTION ET LIBÉRATION

Les dix-huit mille neuf cents (18.900) actions nouvelles de classe A ont été souscrites et libérées à hauteur de cinquante pourcent (50%) par les actionnaires existants au prorata de leur participation dans le capital social par un versement en numéraire du montant de QUATRE CENT SOIXANTE-DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (€ 472.500.-).

La somme de QUATRE CENT SOIXANTE-DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (€ 472.500.-) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la société anonyme JOIN wireless S.A., ainsi qu'il en a été justifié au notaire par une attestation bancaire, qui le constate expressément.

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée décide de modifier l'alinéa 5.1. de l'article 5 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

" 5.1. Le capital social est fixé à un million cinq mille euros (€ 1.005.000,-) représenté par vingt mille cent (20.100) actions de classe A (les «Actions de Classe A») d'une valeur nominale de cinquante Euro (€ 50,-) chacune. La société pourra émettre des actions de classe B («Actions de Classe B») à tout moment."

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version française fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, connues du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, elles ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: P. SIMON, M. SCHOU, Jean SECKLER.

Enregistré à Echternach, le 04 juillet 2013. Relation: ECH/2013/1279. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): D. SPELLER.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 05 juillet 2013.

Référence de publication: 2013091650/142.

(130112414) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

---

#### **Jungfrau SICAV SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 15, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 159.616.

#### — EXTRAIT

L'Assemblée Générale des Actionnaires s'est tenue à Luxembourg le 27 juin 2013 et a adopté les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée a pris note de la démission de Messieurs Mario Cattaneo, Francesco Ilardi et Jacques Chillemi en tant qu'administrateurs le 27 juin 2013.

2.

3. L'Assemblée a approuvé la réélection de:

- M. Pascal Chauvaux
- Mme Michèle Berger
- M. Pierre-Alain Wavre

à la fonction d'administrateur pour une période d'un an se terminant lors de la prochaine assemblée générale annuelle en 2014.

4. L'Assemblée a reconduit le mandat du Réviseur d'Entreprises Agréé Ernst and Young pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires en 2014.

Référence de publication: 2013091652/20.

(130111637) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

---

#### **Real Estate Alpha 4 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 141.918.

—  
L'an deux mille treize, le vingt-huit mai.

Pardevant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme REAL ESTATE ALPHA 4 S.A., avec siège social à L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch, constituée sous la dénomination de SUMBO S.A., suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 11 septembre 2008, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial»), numéro 2501 du 13 octobre 2008 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 29 décembre 2010, publié au Mémorial numéro 749 du 18 avril 2011.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Régis Galiotto, employé, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire et l'assemblée élit comme scrutateur Madame Solange Wolter-Schieres, employée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le Président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire.

Ladite liste de présence ainsi que, le cas échéant, les procurations des actionnaires représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions, représentant l'intégralité du capital souscrit, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1) Augmentation du capital social d'un montant total de EUR 40.000 (quarante mille euros) par versement en espèces et par émission de 4.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 10 (dix euros) chacune. Le capital est ainsi porté de son montant actuel de EUR 130.000 (cent trente mille euros) à un montant de EUR 170.000 (cent soixante-dix mille euros).

2) Souscription et libération des 4.000 nouvelles actions ainsi créées

3) Modification subséquente de l'article 5 des statuts

4) Divers

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de quarante mille Euros (EUR 40.000,-) pour le porter de son montant actuel de cent trente mille Euros (EUR 130.000,-) à cent soixante-dix mille Euros (EUR 170.000,-), par émission de quatre mille (4.000) actions nouvelles ayant une valeur nominale de dix Euros (EUR 10,-) chacune.

#### *Souscription et Libération*

Les quatre mille (4.000) actions nouvelles sont souscrites par l'actionnaire unique la société SGG S.A., une société anonyme ayant son siège social à L-2086 Luxembourg, 412, route d'Esch,

ici représentée par Madame Solange Wolter-Schieres, prénommée, en vertu de la procuration dont mention ci-avant.

Les actions nouvelles ainsi souscrites sont entièrement libérées en espèces de sorte que la somme de quarante mille Euros (EUR 40.000,-) se trouve à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en est justifié au notaire qui le constate expressément.

#### *Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

« **5.1.** Le capital souscrit est fixé à EUR 170.000,- (cent soixante-dix mille Euros), représenté par dix-sept mille (17.000) actions d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix Euros) chacune.»

#### *Evaluation des frais,*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, est évalué approximativement à la somme de EUR 1.500.-

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les comparants.

Signé: R. GALIOTTO, S. WOLTER-SCHIERES et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 6 juin 2013. Relation: LAC/2013/25720. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - Délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2013.

Référence de publication: 2013088020/64.

(130108062) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2013.